

"La Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son rôle, et ceux qui conviennent d'en rendre à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mardi 1er mai 1945

VOLUME XXXVI — No 99

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL

TELEPHONE : BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

L'Argentine invitée à la conférence de San-Francisco

Une candidature communiste au pays de Westmount

Ce que dit la "Gazette" d'une institutrice qui met son prestige académique au service du parti ouvrier-progressiste, héritier et continuateur du parti communiste — Dogme qui est celui non seulement de la révolution violente mais de l'influence étrangère dans la politique canadienne

Sous peu de jours, électeurs et électrices seront invités, attendu que l'exercice du droit de suffrage n'est point encore obligatoire, à se présenter aux urnes pour se choisir les nouveaux députés à la Chambre des Communes d'Ottawa. Il semble assuré que dans un certain nombre de circonscriptions des grands centres urbains, à Montréal notamment, il y aura des candidats et des candidates du parti ouvrier-progressiste, ainsi que se désigne maintenant le parti communiste, toujours frappé d'interdit sous son nom ancien et véritable.

Nous avons choisi de participer et nous participons de fait à une guerre mondiale; il ne sera donc pas étonnant que nous restions, dans le domaine électoral, soumis aux grands courants, même les plus dangereux, qui s'agitent de par le monde: le communisme se manifeste partout, et la part qu'ont les Russes soviétiques au succès des armes des Nations-Unies et démocratiques n'est point faite pour le décourager. On vient de voir en France où, aux élections municipales qui ont eu lieu ces jours derniers, les candidats communistes ont recueilli le quart des voix alors qu'ils n'en avaient obtenu qu'une proportion par comparaison insignifiante aux dernières élections de même genre qui ont précédé la guerre.

Sans doute, le progrès communiste aura-t-il été moins grand chez nous, le parti en étant pour ainsi dire à ses premières armes, qui ne sont point encore les armes de violence que lui ont voulues ses pères internationaux. Il n'empêche que la fiction d'un changement de nom, en l'occurrence un mensonge auquel la loi confère comme une apparence de légitimité, sera de nature à favoriser son infiltration dans les masses et non pas seulement dans les masses dites ouvrières.

Ce qui inquiète, à bon droit du reste, pour sa clientèle bourgeoise de possédants et de grands possédants, le journal conservateur et tory de la rue Saint-Antoine, la Gazette.

A Montréal, des cellules communistes s'activent, en vue de la campagne électorale qui commence, non seulement dans la très cosmopolite et fortement judaïsante circonscription de Cartier, qui s'est déjà, à l'occasion d'un scrutin complémentaire, donné un député ouvrier-progressiste — le premier communiste déclaré qui soit paru aux Communes du Canada, M. Fred Rose —, mais aussi dans une circonscription autrement huppée, Mont-Royal, qui comprend les territoires de Westmount, de Montréal-Ouest, de la ville Mont-Royal et que l'élément anglo-conservateur (dans le sens très général du mot conservateur) avait pu jusqu'à présent considérer comme autant de châteaux forts. Une convention du parti ouvrier-progressiste s'est tenue dans ces parages et elle a choisi comme candidate Mlle Beryl Truax, professeur d'histoire dans une école protestante de Westmount.

Tout au long d'un éditorial, intitulé: *Stretching Academic Freedom* (Quand on étend la liberté académique), la Gazette a commenté sur un ton quasi comminatoire le fait que Mlle Truax se trouve à mettre ainsi son prestige de professeur, payé avec les deniers des contribuables scolaires de Westmount, au service de la cause ouvrière-progressiste. Mlle Truax riposte, en revendiquant son droit, exerçant déjà en tant que femme son droit d'électrice, d'être, en tant que professeur, candidate du parti de son choix. Elle demande si le ton de la Gazette, dans le cas d'une candidature progressiste-conservatrice, eût été si aigu, si hystérique. "Serait-ce le choix qui ennuie la Gazette?" demande-t-elle.

"C'est cela même", répond le journal. "Mlle Truax a un ample choix de partis représentant toutes les teintes de la pensée politique sans prêter son prestige académique et sa réputation de publicité à l'appui du front faux et vacillant des communistes discrédités. Le parti travailliste-ouvrier (né communiste) n'est pas du tout un parti politique dans le sens accepté du mot, mais une aile artificiellement poussée (fomentée) d'un mouvement mondial qui jusqu'à tout récemment était voué (et nous le soupçonnons de l'être encore) à un dogme de caractère révolutionnaire et violent. Il n'y a pas si longtemps que les chefs du rejeton canadien de ce mouvement se trouvaient dans des camps d'internement ou se tenaient dans des cachettes sûres en tant qu'ennemis de l'Etat, étant devenus tels par suite de leurs tentatives pour saboter l'effort de guerre du Canada contre le fascisme."

Les craintes de la Gazette ne sont certes pas prématurées, elles sont même tardives, bien que le danger qui en est l'objet, danger qui est même une menace, ne paraisse pas immédiat. Il est vraisemblable en effet que Mlle Truax n'ait dans Mont-Royal, en fait de chances, que celle de subir une défaite complète. Sa candidature n'en est pas

L'actualité

Le snobisme bienfaisant

(par Rouk)

Chaque génération s'inquiète de goûts souvent bizarres et des velléités anarchiques de la jeunesse montante. Les hommes plus âgés, russis par l'expérience amère, qui dissuade les yeux, ne se rappellent plus le temps où ils se tiraient aux mêmes impléments artistiques et littéraires.

Et il arrive également que les jeunes s'efforcent avec une désolante candeur à redécouvrir des "nouvelles" antiques, qui eurent une certaine vogue au temps des "barons".

En réalité, jeunes et vieux suivent docilement des modes nouvelles ou acquises et sacrifient à différents snobismes.

Jules Lemaitre a consacré à cette grave question un chapitre savoureux. Il se demande: "Qu'est-ce que le snobisme? C'est, dit-il, l'alliance d'une docilité presque touchante et de la plus risible vanité. Le snob ne s'aperçoit pas que, d'être aveuglément pour l'art et la littérature de demain, cela est à la portée même des sottis; qu'il est assés peu original de suivre de parti pris toute nouveauté que de s'attacher de parti pris à toute tradition, et que l'un ne demande pas plus d'effort que l'autre; car, comme le dit La Bruyère, "deux choses contraignent nous prévenant également, l'habitude et la nouveauté". C'est par ce contraste entre la banalité réelle et sa prétention à l'originalité que le snob prête à sourire.

Et Lemaitre donne cette exquise définition: "Le snob est un monton de Panurge prétextueux, un

monton qui saute à la file, mais d'un air suffisant."

"Or, dit-il, cette docilité vaniteuse, cette fausse hardiesse d'opinions médiocres et vides, cette ardeur pour les nouveautés uniquement parce qu'elles sont des nouveautés ou que l'on croit qu'elles en sont, tout cela est très humain et c'est pourquoi... le snobisme est de tous les temps."

Et il revêt toutes les formes, s'attache à tous les objets. Comme Ténace, il pourrait dire que rien de ce qui est humain ne lui est étranger: philosophie, arts, nourriture, vêtements, rien ne lui échappe. Le snobisme n'est pas d'ailleurs le seul apanage des gens uniquement fiers de nouveauté. "On peut mettre de la vanité et de la suffisance, même dans la soumission au passé, même dans le culte de la tra-

(suite à la page six)

Les délégués accordent trois votes à la Russie

Bloc-notes

(par O. H.)

Mgr Baudoux

Les Canadiens français de Montréal auront le plaisir d'entendre mercredi soir, au Cercle Universitaire, sous les auspices de la section Duvetier de la Saint-Jean-Baptiste, l'un de nos plus remarquables compatriotes de l'Ouest, Mgr Maurice Baudoux.

Mgr Baudoux, qui doit avoir quarante ans à peine, s'il les a, est né en Europe, mais il est arrivé au pays tout jeune et y a reçu sa formation essentielle. Il est aussi complètement que possible associé à la vie de ses compatriotes canadiens de langue française. Il est présentement curé de Prud'homme en Saskatchewan et, pendant la récente vacance du siège épiscopal dans son diocèse, fit fonction de vicaire capitulaire.

En ces dernières années, Mgr Baudoux s'est particulièrement intéressé à la question de la radio française dans l'Ouest. Il n'est probablement personne qui connaisse mieux le sujet et qui y porte un plus vif intérêt. On pourrait ajouter: ni un plus tenace intérêt, car il appartient à une race renommée pour sa persistance dans l'effort.

On annonce que le distingué conférencier parlera du problème des minorités. On peut présumer qu'il n'oubliera point dans son exposé l'aspect radio de la question.

La présence à la causerie de Mgr l'Archevêque de Montréal et des évêques de langue française atteste l'importance que l'on attache dans les milieux les plus compétents au thème que traitera le conférencier et l'estime que l'on entretient pour sa personne.

Mgr Baudoux est déjà fort connu dans l'Est, connu de ses anciens compagnons d'étude, cela va de soi, connu du vaste public qui l'a déjà lu ou entendu.

Il devrait pouvoir s'adresser vendredi soir à un public aussi nombreux que distingué.

C'est tout d'abord un homme d'action, présentement engagé dans une campagne de salut national, et qui mérite de sentir et de voir s'affirmer autour de lui les plus vives sympathies.

(suite à la page six)

Le carnet du grincheux

M. Cardin a défilé M. Ernest Bertrand de venir lui faire la lutte dans Richelieu-Verchères. Ce serait un beau duel entre l'ancien chef du parti libéral dans la région de Montréal et son successeur. M. Bertrand n'a pas encore relevé le gant.

M. Lionel Bertrand avait abandonné l'idée d'entrer dans le champ de la politique provinciale. Comme il n'a pas été élu député provincial, il a décidé de revenir à la politique fédérale. Les électeurs de Terrebonne seront portés à croire que les cloisons ne sont pas étanches entre le parti libéral de M. King et le parti libéral de M. Godbout.

M. Lionel Bertrand sera candidat officiel du parti libéral. Les chefs du parti libéral ont apparemment décidé d'oublier le péché de jeunesse qu'il a commis en se rangeant parmi les Onze lors du plébiscite.

Les libéraux de Chambly-Rouville ont choisi comme candidat M. Roch Pinard, vainqueur d'un concours international d'éloquence. Il fallait un orateur de grande classe pour remplacer aux Communes M. Vincent Dufour, l'éloquence pittoresque ne pourra désormais se donner libre cours qu'au Sénat.

M. Ernest Bertrand a affirmé à Saint-Jérôme que sans le plébiscite le gouvernement libéral aurait été renversé en 1942 et que c'est grâce à cette mesure que M. King a réussi à triompher des éléments torse qui voulaient le supplanter à la direction des affaires du pays. Il aurait pu ajouter que sans l'arrêt ministériel numéro 8891 le gouvernement libéral aurait été renversé en novembre 1944. M. King ne s'est pas laissé supplanter par les torse: il en a triomphé en faisant tout ce qu'ils auraient fait s'ils avaient pu s'emparer du pouvoir.

Réjouissons-nous. Nous avons connu les impôts, les restrictions et la conscription, mais nous avons gardé au pouvoir M. King et nous avons enfin un ministre de la trépas de M. Bertrand.

Il faut regarder en avant et non en arrière, dit M. Joseph Jean, notre autre ministre monté-à-l'air, en arrière, il y a la conscription.

Le Grincheux

1-V-45

Choses d'hier et d'aujourd'hui

Chacun tourne en réalité. Autant qu'il peut, ses propres songes: l'homme est de glace aux visages; il est de feu pour les mensonges.

LA FONTAINE

L'attitude de la presse devant l'exécution sommaire de Mussolini — La question polonaise demeure le principal point de friction à San-Francisco — Les négociations d'armistice — Moscou célèbre avec éclat la fête communiste — Opérations militaires

La Russie, qui venait d'obtenir ses trois votes, a subi hier un échec assez rude à la conférence de San-Francisco au sujet de l'Argentine. La semaine dernière, les délégués avaient refusé une demande de la délégation russe d'inviter le gouvernement pro-soviétique de Varsovie. Lorsque s'est posée ensuite la question d'inviter l'Argentine, M. Molotov a dit à une réunion particulière des quatre grandes puissances: "Nous acceptons l'Argentine si nous obtenons la Pologne".

Les Etats-Unis ont pris là-dessus la position suivante: Les problèmes polonais et argentins n'ont aucune relation, et si la majorité des 46 Nations-Unies désirent inviter l'Argentine, elles peuvent le faire sans l'approbation de la Russie. M. Molotov invoquait de son côté l'argument que la Pologne a souffert et combattu pendant toute la guerre du côté des Nations-Unies, tandis que l'Argentine, prétend-il, a plutôt coopéré avec l'Axe. Il est certain que la Pologne mérite d'être à San-Francisco et devrait y être. Il s'agit de savoir non pas si la Pologne doit être représentée à la conférence, mais qui la représentera; les Russes sont les vrais responsables du fait que la Pologne n'est pas représentée.

M. Molotov devrait à cette réunion être le dernier à accuser l'Argentine de coopération avec l'Axe. Il est vrai que la Pologne a combattu et souffert pendant toute la guerre; mais que faisait la Russie jusqu'à ce qu'elle soit attaquée? Elle opprimait la Pologne de concert avec Hitler; la Pologne devait combattre et souffrir à l'est comme à l'ouest; et le joug soviétique continue de peser sur ce malheureux pays. Si les Polonais étaient authentiquement représentés à San-Francisco, c'est maintenant contre la Russie qu'il leur faudrait défendre leur indépendance.

Malgré l'opposition de la Russie, la conférence a décidé hier d'admettre l'Argentine. M. Molotov, qui avait sans succès combattu cette proposition au comité exécutif, puis au comité directeur, a ensuite porté ses objections devant l'opinion par une déclaration à la presse; enfin, il a fait une dernière tentative à la réunion plénière, en demandant que l'admission de l'Argentine soit ajournée jusqu'à ce que le gouvernement de Varsovie soit invité.

Le Comité exécutif de la conférence, où siègent 14 pays, a décidé par un vote de 9 à 3 d'inviter l'Argentine, la Russie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie votant contre, et la Chine s'abstenant. Au comité directeur, le vote pour inviter l'Argentine a été de 29 contre 6. A la séance plénière, la motion Molotov pour l'ajournement de la proposition a été rejetée par un vote de 28 contre 7, la Russie, la Belgique, la Tchécoslovaquie, la Norvège, la Yougoslavie, la Nouvelle-Zélande et l'Iran votant pour la motion; l'invitation même de l'Argentine a été adoptée par un vote de 31 à 4, les votes adverses étant ceux de la Russie, de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie et de la Grèce. Le Canada a voté pour l'invitation. La France s'est abstenue de voter.

L'admission de l'Ukraine et de la Russie-Blanche a par contre été acceptée sans opposition. L'Angleterre et les Etats-Unis ont rempli la promesse de leurs chefs à Yalta. Dans l'espoir de faire consentir les Russes à l'admission de l'Argentine, les deux délégations ont obtenu l'invitation des deux républiques russes à l'unanimité. Mais cette stratégie n'a pas réussi; M. Molotov a combattu l'admission de l'Argentine jusqu'au bout, disant que si on refusait le gouvernement de Varsovie parce qu'il ne représentait pas le peuple polonais, on devrait refuser d'admettre le gouvernement Farrell-Peron pour le même motif. A cela MM. Stettinius et Eden ont répondu que l'Argentine a rempli les conditions qui lui ont été posées à la conférence de Mexico; ils ont ajouté que dans le cas du gouvernement de Varsovie les conditions posées à Yalta pour la formation d'un gouvernement d'unité nationale n'ont pas été remplies. M. Molotov a jeté dans le débat plusieurs questions qui ne s'y rapportaient guère. Il a dit que les Philippines et l'Inde ne sont pas des pays indépendants, mais qu'on les a admis, laissant entendre que si les Russes ont accepté l'invitation de ces deux pays, l'Angleterre et les Etats-Unis pourraient bien permettre l'invitation du gouvernement de Varsovie.

Cette lutte persistante indique que les Russes ne sont guère disposés aux concessions; on leur a accordé une représentation pour deux républiques soviétiques qui sont tout aussi soumises que les autres à la dictature du parti communiste de Moscou, en dépit de toutes les fictions légales, et ils ont fait leur possible pour exclure un pays qui ne peut guère leur porter ombrage.

Après une semaine, la conférence n'en est donc encore qu'aux préliminaires. Ainsi qu'on pouvait le prévoir, c'est la question polonaise qui demeure la grande pierre d'achoppement. La nouvelle se répand que M. Molotov quittera peut-être la conférence dans quelques jours; on dit que son retour à Moscou serait nécessaire advenant la fin de la guerre en Europe, et aussi à cause des réactions anglo-américaines au fait que les Russes ont suscité un gouvernement provisoire pro-soviétique en Autriche.

L'EXECUTION DE MUSSOLINI

Nous citons hier les premières voix dissidentes qui se faisaient entendre dans le concert d'approbation qui a acclamé l'exécution sommaire de Mussolini et de plusieurs personnages de son entourage; mais ce ne sont pas, et ce ne seront pas les seules exceptions. "L'Osservatore Romano" a dès hier dénoncé cette parodie de justice. Les rapports de l'exécution, dit le journal du Vatican, "sont accompagnés de détails qui

révèlent malheureusement combien l'état d'esprit du peuple est saturé de haine. Mais la justice, même lorsqu'elle est supérieurement sévère et inexorable, ne doit pas dégénérer en violence impétueuse et en manifestations macabres".

D'ailleurs, après que le gouvernement italien eut approuvé et ratifié ces fusillades sans jugement, les autorités ont vite pris des mesures pour que ce régime ne continue pas. Le préfet de Milan, agissant sur les instructions du gouvernement italien et des autorités militaires alliées, a ordonné la cessation immédiate des jugements sommaires et des exécutions arbitraires; la proclamation ajoute que les violateurs de cette ordonnance seront sévèrement punis. Les cadavres des exécutés avaient été pendus la tête en bas à un poste d'essence; à la demande de S. Em. le cardinal Schuster on les a transportés à la morgue de Milan où ils ont été placés dans des cercueils.

L'homme qui a exécuté Mussolini serait un membre de la brigade no 52 des brigades communistes Garibaldi. Lui-même a raconté la scène; il a ordonné à Mussolini de se placer le long du mur, ce que le prisonnier a fait, et Clara Petacci s'est placée à sa droite. Puis le partisan communiste a prononcé la sentence de mort et l'a exécutée en tirant cinq balles sur le chef fasciste. Ce fut ensuite le tour de la femme.

Le vrai scandale, ce n'est pas que des partisans communistes fusillent des adversaires sous couleur de faire justice; mais que toute une presse ait acclamé et glorifié cet acte arbitraire. Dès la libération de Milan, le cardinal Schuster avait demandé à la population de cesser toute cruauté et de laisser la justice aux tribunaux réguliers. Autrement, c'est en effet le triomphe de l'émeute, la loi duynché. Cependant un bon nombre de journaux en pays alliés louent cela comme un triomphe de la démocratie. Le plus dangereux si ce système devait se généraliser, c'est que de plus en plus en Europe, on traite volontiers de naziste et de fasciste quiconque n'est pas pro-soviétique.

RUMEURS DE REDDITION

Le comte Folke Bernadotte est arrivé à Stockholm ce matin et s'est rendu au ministère des Affaires étrangères où il a conféré avec le sous-secrétaire d'Etat, M. Erik Boheman. Le comte a refusé de dire aux journalistes s'il rapportait un nouveau message de Himmler. La radio et les journaux de Stockholm prétendent que le comte a rapporté une nouvelle capitulation, mais ce n'est pas confirmé.

Au parlement de Londres ce matin M. Churchill a dit en réponse à une question d'un député au sujet des négociations d'armistice: Je n'ai aucune déclaration spéciale à faire au sujet de la guerre en Europe, sauf que les choses vont beaucoup mieux qu'à la même date il y a cinq ans. Le premier ministre a cependant ajouté qu'il aurait peut-être quelque chose à annoncer d'ici la fin de la semaine.

En Allemagne la 3e armée est rendue à 58 milles de Berchtesgaden; elle a pris Griesbach, près de la frontière autrichienne, à 16 milles au nord-est de Braunau, place natale de Hitler. La 7e armée a pris Munich, le général Eisenhower a envoyé ses félicitations à cette armée pour avoir conquis "le berceau de la bête naziste". Dans le nord les troupes britanniques ont pris Schwarzenbek et atteint Sams, à 17 milles à l'est de Hambourg. La 1ère armée canadienne a avancé jusqu'à quatre milles au nord de Leer, mais les troupes ennemies qui sont devant elle sont encore capables de résister. Les Etats-Unis et les Russes ont opéré de nouvelles jonctions au sud-ouest de Berlin. Des rapports qui ont ensuite été mis en doute ont dit que les troupes allemandes se préparent à sortir du Danemark et on en a conclu que c'était peut-être en prévision d'une reddition aux Alliés.

La 7e armée a pris sous sa protection l'amiral Nicolas Horthy, ancien régent de Hongrie et sa famille, découverts dans un château à Weihen. Cette armée a capturé deux maréchaux allemands, Wilhelm List et Wilhelm Ritter von Leeb.

Moscou célèbre avec éclat aujourd'hui la fête communiste du 1er mai. Le maréchal Staline et le général Antonov, chef de l'état-major, ont prononcé des discours au mausolée de Lénine sur la Place Rouge. La fête a commencé une minute après minuit par la suppression de l'obscurité; toute la ville a été illuminée. Le maréchal Staline a publié une proclamation où il annonce que la fin de l'Allemagne hitlérienne est imminente.

A Berlin, les troupes soviétiques font un suprême effort pour terminer la prise de Berlin aujourd'hui. Le drapeau rouge flotte sur le Reichstag depuis hier; l'édifice du ministère de l'Intérieur est entre les mains des troupes russes. L'assaut se poursuit contre les fortifications souterraines dans Tiergarten. Les Russes ont atteint la porte de Brandebourg.

L'armée rouge remporte d'autres victoires au sud. La 4e armée ukrainienne du général Yermakov a pris Moravsko-Ostrava; des unités russes avancent dans la vallée de la Morave pour opérer une jonction qui encerclera le saillant allemand de l'est de la Moravie. Au nord de Berlin, la 2e armée russe-blanche et des éléments de la 1ère armée russe-blanche avancent sur un front de 100 milles. — Paul SAURIOL

1-V-45

EN PAGE 6: —

La session provinciale — Débat sur le bill 44 pour venir en aide à l'éducation et à la santé publique, par Louis Robillard.

Mgr Baudoux au Cercle Universitaire

Présence de S. E. Mgr l'archevêque de Montréal et des évêques de langue française de l'Ouest — Présentation de Mgr Philippe Perrier, remerciements de M. Raymond Denis

Monseigneur l'Archevêque de Montréal fera à la Société Saint-Jean-Baptiste, section Duvernay, l'honneur d'assister au dîner-causette qu'elle organise pour le vendredi soir, 4 mai prochain, au Cercle Universitaire.

On sait que l'orateur de cette réunion sera Mgr Maurice Baudoux, P.D., l'un des hommes qui se sont le plus intensément et le plus activement occupés de la radio française dans l'Ouest. Mgr Baudoux traitera du "problème des minorités". Il sera présenté par Mgr Philippe Perrier, P.A., V.G., et remercié par M. Raymond Denis, chevalier de la Légion d'Honneur, qui a lui-même tenu un si grand rôle dans les luttes scolaires et nationales de l'Ouest canadien.

Tous, ou presque tous les évêques de langue française de l'Ouest pouront, on l'espère, assister à cette causerie et apporter ainsi au clergé l'appui de leur présence et de leur prestige. On compte sur la présence de Mgr Cabana, arche-

vêque-coadjuteur de Saint-Boniface, de Mgr Dupras, O.P., évêque de Prince-Albert, de Mgr Lemieux, O.P., évêque de Gravelbourg, et de Mgr Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin.

Un programme de chant sera exécuté par le ténor canadien bien connu, M. Jacques Labrecque.

On peut se procurer des cartes au bureau de la Société Saint-Jean-Baptiste, 1182, blvd. Saint-Laurent (P.L. 1131) et chez M. Raymond Denis, à La Sauvegarde, 152, rue Notre-Dame (H.A. 7221).

On est prié de réclamer aussitôt que possible, à l'une ou à l'autre de ces adresses, les billets que l'on désire; et si l'on a reçu des billets par la poste, on est également prié de signifier, sans délai, son adhésion, afin que les organisateurs puissent, sans inutile retard, savoir le nombre de convives qu'il leur faudra recevoir. On comprend que l'organisation du dîner-causette.

On attache un très vif intérêt à cette réunion de vendredi soir.

Commission d'assurance-chômage

Assemblée conjointe des comités consultatifs, les 3 et 4 mai, à Québec

Les 3 et 4 mai prochains, la Commission d'assurance-chômage tiendra dans la ville de Québec, la première assemblée conjointe des comités consultatifs de placement. Participeront à cette réunion, les membres du comité national, du comité régional, ainsi que les présidents de différents comités locaux. La réunion se tiendra sous la présidence de M. R. J. Tallon, commissaire de la Commission d'assurance-chômage et président du comité national. M. Louis-J. Trotter, président de cette

même commission, et M. Léonard Préfontaine, surintendant régional pour la province de Québec, y adresseront également la parole. La réunion de Québec fait suite à d'autres semblables qui se sont tenues en décembre et en février, respectivement à Regina et à Niagara Falls, pour les régions des Prairies et de l'Ontario.

Le but de ces réunions conjointes, est de développer la collaboration entre les comités nationaux, régionaux et locaux. Ces comités consultatifs de placement de la C. A. C., comme on le sait, ont été créés en 1940, par l'art. 90, de la loi sur l'assurance-chômage, passée par le Parlement canadien, le 7 août de la même année. Le comité national et les comités régionaux furent immédiatement formés et commencèrent leurs activités. L'organisation des comités locaux fut quelque peu retardée par la guerre, quoique quelques-uns soient en pleine activité à travers la province. Les réunions conjointes tenues dans chaque région apportent aux comités locaux, l'occasion de prendre une expérience plus solide et de pouvoir exprimer plus précisément leurs vues au sujet de la situation de l'emploi dans leur région respective.

Il faut distinguer entre les comités consultatifs de placement créés en vertu de la loi de 1940 sur l'assurance-chômage, et les comités consultatifs du Service sélectif national, formés pour conseiller les administrateurs de ce service sur les nécessités de la main-d'œuvre en temps de guerre. Les comités de placement sont des organismes permanents qui survivront à la période de guerre.

Si l'on considère que le but et la fonction des comités consultatifs de placement est de conseiller et d'aider la Commission d'assurance-chômage dans l'exécution du service de placement, il faut reconnaître qu'ils deviendront dans l'après-guerre, un des composants fondamentaux de la bonne administration de notre service national de placement. C'est pourquoi il est de la plus haute importance que les employeurs du Québec, aussi bien que les associations d'employés qui les composent proportionnellement, s'intéressent à l'étude des problèmes soumis à l'attention des comités à l'occasion de ces réunions conjointes. Il y va de leur intérêt et de l'intérêt de la communauté que l'étude de ces comités soit dirigée dans un sens pratique, soit faite et suivie par ceux qui sont directement intéressés aux problèmes du travail et du capital.

Tous ne peuvent être appelés à exposer leurs vues et leurs idées, mais les spécialistes du placement qui assisteront à ces réunions, sauront certainement apporter leur apport à la solution du problème qui intéresse toute la population canadienne en ce moment: celui de l'organisation du monde du travail dans la période immédiate de l'après-guerre.

(Communiqué du surintendant régional, à Montréal).

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame, Montréal.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS — Imprimés ou gravés

Prix et spécimens sur demande

L'imprimerie Populaire, Limitée, 430, Notre-Dame est. Montréal. Tél. BE 1381

CALENDRIER

Se MOIS MAI 31 JOURS
Dimanche: MERCREDI 2 mai 1945
ATHLÉTISME, 4 h. 48, et 5 h. 15.
Lever du soleil, 4 h. 48.
Coucher du soleil, 7 h. 07.
Lever de la lune, matin.
Coucher de la lune, 8 h. 16.
Dernier Quartier, le 5, à 1 h. 2 m. du matin.
Nouvelle Lune, le 11, à 3 h. 21 m. du soir.
Premier Quartier, le 18, à 5 h. 12 m. du soir.
Pleine Lune, le 26, à 8 h. 49 m. du soir.

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sab.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FAITS DIVERS

La prochaine session des Assises

Elle s'ouvrira jeudi prochain — Trois procès de meurtre — Collision entre un tramway et un camion — Homicide involontaire — Le premier feu de forêt

Trois procès de meurtre s'inscrivent au cours de la session de mai aux Assises, qui s'ouvrira jeudi prochain. Ce sont les causes d'Alfred Bernard, accusé du meurtre d'Imelda Cassidy, de Médéric Courcelle, accusé du meurtre du soldat Deslaurie et de Roland Chasé, accusé du meurtre du jeune John Benson.

Cent trente-huit causes sont inscrites au rôle, ce qui signifie un travail considérable, mais un grand nombre des accusés choisissent de plaider coupable. Ces différentes causes sont donc accusées de tentatives de meurtre, de vol avec effraction, d'homicide involontaire, de voies de fait, de libelle, de recel, etc. Le juge Wilfrid Lazure présidera la session de la Cour du banc du roi. Dès l'ouverture, on fera le choix des jurés de langue française et de langue anglaise.

Blessés dans une collision

Cinq occupants d'un tramway voyageant rue St-Jacques et tournant vers le sud de la rue des Inspecteurs, ont été blessés, hier après-midi, lorsqu'un camion filant vers l'est est venu en collision avec ce tramway. Le choc de la collision a été si violent que le tramway a déraillé.

Les blessés sont M. Fernand Poirier, 264 avenue Galt, blessé à l'œil; M. Emile Roy, 7362 rue Drolet, légèrement blessé. Les autres qui ont été pansés à l'hôpital Général de Montréal, sont Mlle Ida Hughes, 530 rue Sébastopol, qui a reçu des contusions au cuir chevelu; Mme Annie Jones, 636 rue Hibernia, contusions au visage, et Mlle Doris Gillis, rue Hibernia, qui s'en est tirée avec des contusions à la jambe gauche.

Imagination fertile

Un faux aviateur qui ne manque pas d'imagination est Benny Wilson, de Toronto. Comparaisant hier devant le juge C.E. Guérin, sous l'accusation du vol d'un uniforme de l'aviation anglaise, à la propriété de Hugh Leslie Houghton, un aviateur de Dorval, il a été cité à son examen volontaire le 7 mai. Se faisant passer pour un ancien prisonnier de guerre des Allemands, il se serait attiré la sympathie de plusieurs jeunes femmes, dont il connaissait bien le mari, disait-il. Il leur racontait ses prouesses au-dessus de Malte et, l'occasion venue, vidait leur bourse.

Premier feu de forêt

Québec, 1er (C.P.) — Une nouvelle provenant du ministère des Terres et Forêts nous informe que le premier feu de forêt dans le Québec, a eu lieu le 11 avril, soit quinze jours plus tôt que l'an dernier, dans le district de la Gâtineau. "Attendu que la pêche de la truite sera permise à partir du 14 avril, nous demandons au public de prendre garde aux feux de forêt qui présenteront un danger sérieux si la période de sécheresse se poursuit", dit un rapport présenté conjointement par les ministères des Terres et Forêts et de la Chasse et de la Pêche.

Accusé de cambriolage

René Thivierge, 22 ans, 743 rue Versailles, traduit hier devant le juge Maurice Tétrau, sous une accusation de cambriolage à l'usine de la compagnie General Steel Wares Ltd., rue Albert, a protesté de son innocence. Enquête judiciaire le 7 mai. Le suspect aurait volé des marchandises évaluées à \$25.

Mort accidentelle

Dorion, P.Q., 1er. — Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier soir, par le coroner du district de Vaudreuil, le Dr J.-A. Clément, dans le cas de Mme Damase Bélanger, 28 ans, de Dorion et de Montréal, blessée mortellement par un train, samedi soir, à Dorion. La victime avait été conduite à l'hôpital Saint-Joseph de Lachine et a succombé dimanche, des suites de ses blessures.

Devant le tribunal

Richard Marneau, 24 ans, soldat de l'ordonnance de Longue-Pointe, accusé d'avoir sonné une fausse alarme, a plaidé culpabilité, hier, lors de sa comparution, et le juge Maurice Tétrau rendra jugement dans son cas, le 2 mai.

Marcel Gendron, 27 ans, adresse inconnue, a subi son enquête judiciaire, hier, devant le juge C.E. Guérin, sous l'accusation d'avoir volé une auto, la propriété de M. Paul Fournier, président du Conseil des métiers et du travail. Après audience de trois témoins, Gendron a été cité à son chemin volontaire, le 4 mai.

Pour interférence
Hull, Qué., 1er (C.P.). — Fernand Osborne, 22 ans, de Gatineau Mills, Qué., a été condamné à une amende de \$50 et aux frais ou à deux mois de prison, hier, après avoir avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir nué à la police militaire dans l'exercice de ses fonctions, à Gatineau Mills, en mars dernier.

Alphonse Osborne, 19 ans, a protesté de son innocence à une accusation semblable et a été renvoyé à une autre audience, le 7 mai. Ces deux individus sont mêlés à plusieurs accusations d'obstruction, survenue à Gatineau Mills.

La Commission remboursée
Dans un jugement rendu hier, la Cour supérieure a accordé la somme fixée pour dommages à la Commission de compensation de la province de Québec et ordonné à la défense de verser ladite somme à une

heurté par le véhicule qui conduisait le plaignant. Le jugement dit que l'accident a été causé par la négligence du chauffeur du défendeur et le demandeur. Les dommages estimés à \$3,085 par le tribunal ont donc été divisés en deux parties, ce qui, en vertu d'une loi commune, donne à Paradis le droit de toucher une somme de \$1,540.

Mais le plaignant avait déjà obtenu davantage de la Commission de compensation. Et celle-ci dans une action conjointe cherchait à se faire rembourser par Guay les montants versés à Paradis. Il a été décidé d'accorder à la Commission les \$1,540 que Guay aurait dû normalement donner au demandeur. Le défendeur devra payer \$387.12 pour frais d'hôpital.

Homicide involontaire

Octave Palange, 22 ans, 7075 Drolet, a comparu hier après-midi, devant le juge Maurice Tétrau, sous une accusation d'homicide involontaire, à la suite de la mort d'Ernest Mignacca, 24 ans, 5981 St-André, survenue au cours d'un accident sur la rue St-Hubert, entre les rues Everard et De Castelnau, dimanche après-midi.

Un jury de la Cour du coroner sous la présidence de Me Richard L. Duckett, a tenu Palange criminellement responsable de la mort de Mignacca. Et le prévenu a été immédiatement amené devant la Cour criminelle, sous l'accusation précitée et sous une accusation de conduite en état d'ivresse.

A la demande de la police, le jeune chauffeur a été à la shérif municipale pour une période de trois jours. L'enquête préliminaire a été fixée au 17 mai dans les deux causes.

Requêtes rejetées

Le juge Fabre-Surveyer, de la division de pratique, de la Cour supérieure, a rejeté avec dépens hier, cinq requêtes d'habeas corpus et de certiorari, présentées par les soldats René Bélanger, Gérard Alarie, Robert Larue, Ernest Pelletier et René Lavigne.

Les requérants demandaient leur libération de l'armée canadienne en invoquant mauvaise santé et erreur dans leur examen médical. Dans les deux premiers cas, le rapport médical a paru exact, à la Cour, et dans les trois autres cas, le rapport a été déclaré que, vu qu'ils étaient dans un camp de l'Ontario, ils n'étaient pas sous la juridiction de la province de Québec.

Noyade

Rochester, N.-Y., 1er (A.P.) — Antoni Cadotti, 17 ans, de Champlain, P.Q., marin à bord du bateau Penelag, de la Canada Steamship Lines, s'est noyé, de bonne heure hier matin, en tombant du navire, alors que celui-ci poursuivait sa marche à une allure très rapide, à l'entrée de la rivière Docks.

L'accident est survenu après que le marin eût été pris dans un des cordages du bateau, ce qui a entraîné sa chute.

Assemblées, conférences, banquets... aujourd'hui

Parti travailliste-progressiste, au Montréal High School, à 8 h. 30 p. m. Conférence, M. Buck.

La Païstie Nationale: Le dernier mardi de la Païstie aura lieu ce soir, à l'heure habituelle.

DEMAIN

Club St-Laurent Kiwanis de Montréal, Inc.: Déjeuner-causette à 12 h. 30, à la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton. Conférence, M. Rodolphe Laplante. Sujet: "Divers aspects du crédit".

L'Action nationale

Livraison d'avril: L'Action nationale, intolérable intolérance: Anatole Vanier; L'émancipation par le bilinguisme: Rodolphe Laplante; Les traits franco-canadiens; John J. Hugo, préface: De l'immoralité de la conscription. Chroniques: Dominique Beaudin: On reconstruit la tour de Babel... à San-Francisco; Roger Duhamel: Courrier des lettres; Rex Desmarais: Les idées évoluent.

Le Bloc Populaire Canadien

LE BLOC DES "NON" SE REFORME

Dans le Québec

971,925 personnes ont voté

"NON"

AU PLEBISCITE LE 27 AVRIL 1942

971,925

PERSONNES NE PEUVENT SE DEMENTIR LE 11 JUIN PROCHAIN

Le peuple doit fournir l'argent au parti qui défend ses droits

Souscrivez AUJOURD'HUI MEME

Parce que TOUS nos candidats doivent être PRETS le 14 mai, jour de l'appel nominal.

Adressez votre souscription au comité de finances du Bloc Populaire Canadien:

J.-H. Désy, trésorier, 3145, rue Gilford, Montréal.

Chaque souscripteur recevra un accusé de réception signé personnellement par MM. RAYMOND et HOUE.

LE DEVOIR

B. P. 500 (Pl. d'Armes) Montréal

Les anciens de Nicolet à Montréal

Réunion annuelle au Club Canadien — M. William Paradis, président de l'Amicale

L'Amicale des Anciens de Nicolet à Montréal a tenu hier soir sa réunion annuelle au Club Canadien. Ce fut une soirée de famille consacrée aux conversations familières autour d'un buffet froid. Le seul discours a été l'allocation de bienvenue du président de l'Amicale des Anciens, M. Rodolphe Camirand, avocat. Les conversations furent cependant coupées de temps à autre par des anecdotes amusantes racontées avec verve par quelques-uns des anciens et quelques chants du répertoire collégial. Les anciens des dernières promotions, aujourd'hui étudiants à l'Université, étaient venus en corps.

M. William Paradis, avocat, a été choisi comme président de l'Amicale pour succéder à M. Rodolphe Camirand. Les autres officiers pour l'année à venir sont M. le Dr J.-Antonio Poirier, dentiste, 1er vice-président, le R. P. Germain Houle, O.M.I., 2e vice-président; MM. J.-A. Lefebvre, notaire, le Dr Jos. Hébert, le Dr Lorenzo Sinotte, le Dr Jean-Paul Trotter, dentiste, Richard Poirier, étudiant en chirurgie dentaire, Pierre Vigeant, rédacteur au Devoir, directeurs. M. Marcel Trahan, avocat, a été réélu secrétaire-trésorier.

Le supérieur du Séminaire de Nicolet, M. le chanoine Robert Charland, s'était rendu à Montréal pour la circonstance. Parmi les anciens présents, on remarquait Mgr Séverin Poirier, curé de Princeville, M. le juge Joseph Marier, M. le Dr Jean-Baptiste Prince, M. le juge Arthur Trahan, M. Elphège Marier, député sortant de Jacques-Cartier.

Le prochain congrès de la J.E.C.

De retour d'un voyage dans l'Ouest canadien, Mlle Jeanne Benoit, présidente de la J.E.C.F., se dit confiante dans le succès de ces assises auxquelles les provinces de l'Ouest seront largement représentées.

Le conseil local de la Jeunesse étudiante catholique a offert, hier après-midi, une réception en l'honneur de Mlle Jeanne Benoit, présidente de la J. E. C. F. du Canada, à l'occasion de son retour d'un voyage d'observation d'un mois, dans les provinces de l'Ouest. La réception avait lieu à la Centrale de la J. E. C., rue Sherbrooke.

Mlle Benoit est revenue plus confiante que jamais en l'avenir de la jeunesse étudiante. Elle a aussi reçu l'assurance que l'Ouest canadien sera largement représenté au grand congrès jéciste du 25 juin prochain, à Montréal.

La présidente de la J. E. C. F. avait quitté Montréal au début d'avril pour aller représenter la jeunesse étudiante catholique du Québec au congrès du Physical Fitness Act, à Victoria. Dans cette dernière ville, Mlle Benoit dit qu'elle a pu se rendre compte que les Canadiens français qui assistaient au congrès ont donné un témoignage de la force de l'Eglise catholique et de la force corrélatrice de l'Action catholique. Les étudiants anglais de l'Ouest, dit-elle, se sont montrés surpris de voir les notes si bien se débrouiller tant en anglais qu'en français. Ce fut, pour eux, dit-elle, un exemple, car plusieurs ont déploré ne pas savoir l'autre langue et ont manifesté le désir de l'apprendre le plus tôt possible.

Elle note ensuite qu'à Edmonton, le problème du français est assez aigu. La lutte est cependant bien organisée et les citoyens de langue française sont particulièrement préoccupés par la question de l'établissement d'un réseau radiophonique français. Tous paraissent des plus confiants en leur cause.

LE BLOC DES "NON" SE REFORME

Dans le Québec

971,925 personnes ont voté

"NON"

AU PLEBISCITE LE 27 AVRIL 1942

971,925

PERSONNES NE PEUVENT SE DEMENTIR LE 11 JUIN PROCHAIN

Le peuple doit fournir l'argent au parti qui défend ses droits

Souscrivez AUJOURD'HUI MEME

Parce que TOUS nos candidats doivent être PRETS le 14 mai, jour de l'appel nominal.

Adressez votre souscription au comité de finances du Bloc Populaire Canadien:

J.-H. Désy, trésorier, 3145, rue Gilford, Montréal.

Chaque souscripteur recevra un accusé de réception signé personnellement par MM. RAYMOND et HOUE.

LE DEVOIR

B. P. 500 (Pl. d'Armes) Montréal

LES MEDECINS RECOMMANDENT
BANDES HERNIAIRES.....
Une spécialité de la
PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette, propriétaire
La plus grande pharmacie de détail au monde
Portes la bande qui convient à votre malaise. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamois ou en flanelle pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et experts à votre service assistant selon l'ordonnance de votre médecin.
JOUR ET NUIT
HA. 7251

se, malgré la forte opposition de la gauche.

Mlle Benoit parle alors des nombreux autres centres qu'elle a visités et s'arrête à Saint-Boniface, où, dit-elle, "dans une institution de la paroisse de Saint-Norbert, j'ai retrouvé la même atmosphère, la même mentalité, la même chaleur qui caractérisent nos convents de la province de Québec. Saint-Boniface, ajoute-t-elle, sera fier d'envoyer une dizaine de délégués à notre congrès."

Mlle Benoit déclare que les autorités ecclésiastiques de l'Ouest sont très sympathiques à nos mouvements d'action catholique, qui peuvent immensément leur profiter, pour la raison bien simple que "le problème religieux là-bas révèle plutôt un caractère missionnaire". Pourquoi? Parce que la population catholique est dispersée et qu'il est pratiquement impossible pour le pasteur, préposé à un arrondissement, de venir normalement en contact avec ses ouailles.

"Les responsables du congrès de la Physical Fitness Act se sont rendu compte que l'organisation des loisirs n'était pas quelque chose de nouveau pour les Canadiens français; que la J. E. C. avait déjà fait beaucoup dans ce domaine; et que tout projet d'envergure aurait avantage à exploiter nos organisations déjà si florissantes."

Mlle Benoit revient ensuite au congrès national de la J. E. C. du 25 juin prochain. De Saint-Boniface, elle apporte l'assurance que plus d'une dizaine de représentants prendront part à cet événement. "Si ce n'était des examens qui tombent malheureusement à ce moment-là, le groupe aurait été encore plus nombreux", dit-elle.

"De cette tournée, dit enfin Mlle Benoit, je reviens avec une foi déclinée en l'avenir brillant qui attend la jeunesse catholique et française du Canada."

Le R. P. Gariépy

Le R. P. Gariépy, S.J., qui faisait également partie de la délégation québécoise au congrès du Physical Fitness Act, a résumé en quelques mots le message que les notes ont apporté aux gens de l'Ouest. "Nous leur avons dit que le Québec, comme ailleurs, envisage le problème des loisirs pour la jeunesse, et que ce problème est servi par des organismes qui s'y intéressent avec ferveur". Aussi, avons-nous profité de l'occasion pour leur demander "s'il est vraiment démocratique que les associations de la jeunesse canadienne prennent des décisions sans consulter nos organismes catholiques qui représentent 43% de la population du pays et 90% de la population québécoise. Nous sommes allés vers eux avec un esprit de collaboration sincère et l'intention de les aider et les christianiser", dit-il en concluant.

Sourds

Vous pouvez vous procurer des maintenant cet appareil auditif modèle d'après-guerre.

Mono-Pac Beltone

SANS BATTERIE ENCOMBRANTE. Une seule pièce à porter. Tonalité ajustable à volonté pour distance et intensité. Démontre gratuitement aussi à domicile. Brochure "D" sur demande. Service de réparations 12 heures. Facilités de paiement.

RAVOX EARPHONE

302 ouest, boul. St-Joseph, Tél.: CA. 6665

CAMILLIEN HOUE
Maire de Montréal

LE BLOC DES "NON" SE REFORME

Dans le Québec

971,925 personnes ont voté

"NON"

AU PLEBISCITE LE 27 AVRIL 1942

971,925

PERSONNES NE PEUVENT SE DEMENTIR LE 11 JUIN PROCHAIN

Le peuple doit fournir l'argent au parti qui défend ses droits

Souscrivez AUJOURD'HUI MEME

Parce que TOUS nos candidats doivent être PRETS le 14 mai, jour de l'appel nominal.

Adressez votre souscription au comité de finances du Bloc Populaire Canadien:

J.-H. Désy, trésorier, 3145, rue Gilford, Montréal.

Chaque souscripteur recevra un accusé de réception signé personnellement par MM. RAYMOND et HOUE.

LE DEVOIR

B. P. 500 (Pl. d'Armes) Montréal

LA POLITIQUE

Nouvelles candidatures libérales — La premier ministre King ouvrira sa campagne à Vancouver — M. Louis-Philippe Picard de nouveau candidat du gouvernement King et il dit que se rallier au groupe Cardin ne pourrait qu'aider M. Bracken à arriver au pouvoir

Saint-Hilaire, 1er (De notre envoyé spécial). — M. Roch Pinard, avocat, a été choisi candidat libéral ministériel, lors d'une convention tenue hier à Saint-Hilaire. Il avait comme adversaires MM. René Boissy et Albert Bernard. M. Joseph Jean, solliciteur général, résidant en compagnie du sénateur Vincent Dupuis.

M. Jean prédit qu'une campagne de démagogie et de violence va élever sur la province. Il ne s'agit pas tant de s'attarder sur le passé que de s'occuper de l'avenir. Le Canada a surtout besoin d'un gouvernement stable en ces heures difficiles.

Le sénateur Dupuis dit que les principaux adversaires du gouvernement sont les Tories.

St-Jérôme, 1er (de notre envoyé spécial). — M. Lionel Bertrand a été choisi hier candidat du gouvernement King aux prochaines élections fédérales. La convention a eu lieu hier soir dans la salle du marché. Des délégués représentant 32 circonscriptions assistaient à la réunion.

Ernest Bertrand, ministre des pêcheries, présidait. Ce dernier a dit que si le vote sur le plebiscite avait été négatif, nous aurions eu un gouvernement d'union et la conscription beaucoup plus tôt.

Lionel Bertrand avait été élu député libéral de la comté de St-Jérôme aux dernières élections provinciales du 8 août dernier, dans un district où il fut candidat de M. Gauthier, le défait par le notaire Blanchard.

M. Edouard Bisset, ex. fils du juge Bisset, de la Cour suprême du Canada, a été choisi hier candidat libéral du gouvernement King, dans Outremont.

Le choix a été fait au cours d'une réunion où assistaient MM. Philippe Brault, Henri Gauthier et le général Fleury.

Toronto, 1er (C.P.). — Le colonel Brew, chef du parti conservateur provincial, a annoncé que son gouvernement proposait une extension territoriale au Royaume-Uni, au printemps de 1945. Il parle de la convention conservatrice à Toronto-River Park, pour choisir le candidat conservateur. M. Brew a été choisi à l'unanimité. Il a annoncé que la moitié des candidats conservateurs à l'élection provinciale du 14 juin, sont des hommes qui ont fait du service militaire.

Vancouver, 1er (C.P.). — M. MacKenzie, ministre des mines des provinces canadiennes, a annoncé hier que M. MacKenzie avait accepté sa campagne électorale à Vancouver, le 12 ou le 14 mai, au cours de la conférence de San Francisco.

Winnipeg, 1er (C.P.). — M. John Bracken, chef fédéral du parti conservateur, a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse, que le gouvernement Drew, aux élections provinciales d'Ontario, le 4 juin prochain, et que les conservateurs prendront plus de 50 des 90 sièges, et qu'aucun des deux autres partis n'en auront plus que 20. M. Bracken annonce qu'il va faire une visite dans son comté de Neepawa, mais n'y tiendra pas d'assemblée.

Vancouver, 1er (C.P.). — M. Grace MacInnis, députée C.F., a déclaré avant-hier, au cours d'une assemblée qu'une commission de l'église, des industries et des politiques, maintenant la population de langue française du Québec, "ignorante, sans éducation et dans l'impuissance".

Victoria, 1er (C.P.). — M. M. J. Coldwell, leader national du parti C.F., ouvrira la campagne électorale de son parti ici le 21 mai. Il parlera en faveur de M. Murray Bryce, candidat C.F. dans Victoria. M. Coldwell est actuellement à la conférence de San Francisco.

M. Victor Trépanier, avocat de Québec, nous transmet le mot suivant: "Je n'ai nullement l'intention de me présenter comme candidat à la prochaine élection fédérale, le seul que je tiens à voir, car je désire consacrer tout mon temps à mes devoirs professionnels".

Québec, 1er. — M. Louis-Philippe Picard, c.r., député de Bellefleur, a annoncé dimanche, qu'il était de nouveau candidat du gouvernement King à l'élection prochaine. Il dit qu'une délégation de 22 paroisses de son comté est venue lui offrir la candidature libérale, qu'il accepte et qu'il continuera d'appuyer M. King.

M. Picard dit que le grand problème qui se pose, c'est de savoir lequel des trois grands partis nationaux, libéraux, conservateurs ou C.C.F., conduira le pays après l'élection, et qui de MM. King, Bracken ou Coldwell sera premier ministre? Il est pour M. King et dit que de tous les partis politiques canadiens, le parti libéral est celui qui a mené et mène encore la plus belle lutte pour la liberté individuelle, civile, politique, économique et sociale, pour les droits du peuple contre les intérêts privilégiés, des classes et des castes, le parti qui a le plus fait pour la conquête des libertés politiques, sociales, économiques, et faire avancer notre pays vers son entière souveraineté.

M. Picard dit que personne n'aurait mieux dirigé les affaires publiques durant le conflit, que M. King.

Il défend l'attitude de M. King sur la conscription. M. King avait refusé d'imposer tout de suite. Il ne l'a pas voulu et a constamment lutté contre les conservateurs qui la voulaient. "Ce n'est que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription".

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Il se dit que deux ans et quatre mois après son élection, que King a été forcé par les campagnes des conservateurs et la menace de défection d'un grand nombre de ses partisans à passer le bill 80 permettant au gouvernement d'avoir recours à la conscription.

Me Fernand Choquette élu bâtonnier

Les autres officiers du Barreau de Québec

Québec, 1er (D.N.C.). — Me Fernand Choquette, C.R., député de Montmagny, a été élu par acclamation aujourd'hui bâtonnier du Barreau de Québec. Il succède à Me Richard Allet, C.R.

L'élection a eu lieu au palais de justice, au cours d'une réunion générale des membres du Barreau. Lorsque Me Choquette a été proclamé élu, ses confrères l'ont acclamé pendant plusieurs minutes. Le bâtonnier sortant de charge a fait l'annonce de son successeur. Il a insisté sur la grande dignité personnelle et terminée en disant: "Sans être président, je vais vous faire connaître Me Fernand Choquette".

Le nouvel élu a répondu en soulignant les beautés de la profession d'avocat et les services incalculables qu'elle rend à la société.

Me Antoine Rivard, C.R., a ensuite été élu, à l'unanimité, dauphin du Barreau. Il est de tradition que le dauphin devienne bâtonnier l'année suivante, mais le siège de bâtonnier est habituellement contesté. L'élection par acclamation de Me Rivard constitue donc un témoignage particulier d'estime à son égard.

Me Jean-Marie Guérard, C.R., a été élu syndic. Me Edouard Laliberté a été élu secrétaire et Me Albert Dumontier, C.R., a été élu trésorier.

L'élection des conseillers a également été faite par acclamation, de sorte qu'il n'y aura pas de votation cette année. Les conseillers élus sont Me Richard Allet, C.R., bâtonnier sortant, Me Roland Legendre, président du jeune Barreau, Me Gérard Larochelle, président sortant du jeune Barreau, Me Robert Côté, C.R., Eugène Marquis, C.R., Paul-Henri Bouffard, C.R., et Philippe Corriveau, C.R.

La bataille d'Italie est terminée

Turin a été occupé hier — Les troupes allemandes tentent de fuir par le col du Brenner — Venise n'a pas trop souffert de la guerre

Rome, 1er (A.P.). — La bataille d'Italie est maintenant terminée. Il ne reste plus que quelques troupes allemandes qui tentent de fuir par le col du Brenner. Venise n'a pas trop souffert de la guerre. Les troupes allemandes ont été repoussées par les troupes alliées qui nettoient un territoire conquis à vive force. Les troupes allemandes de la 8ème armée, qui avaient envahi la Plaine hier, sont maintenant réduites à 15 mille au nord-est de cette rivière et l'on attend à ce qu'elles fassent leur jonction avec les troupes du maréchal Tito d'un moment à l'autre. Comme l'on voit, les troupes du maréchal Tito sont entrées dans Trieste hier.

La seule bataille qui se continue en Italie septentrionale est celle qui se livre au nord du lac Garda, où les troupes allemandes résistent avec fureur dans le but de se ménager une voie de retraite vers l'Autriche par le col du Brenner.

Un porte-parole du quartier général a déclaré que les troupes allemandes, à cet endroit, semblaient vouloir reconstruire leurs cadres pour entreprendre une marche difficile et longue à travers les Alpes.

Les troupes de la 5ème armée pressent leur marche dans le but de couper la voie de retraite vers la passe du Brenner. Dans cette région, les villes de Riva, Torbole et Nago ont été capturées.

Pendant ce temps d'autres unités de la 8ème armée traversaient la Plaine après s'être emparées d'un pont à Nerves. Ces troupes marchent vers l'Autriche.

De leur côté, les troupes américaines ont pris quelque 12,000 prisonniers. Turin, ville de 629,115 habitants, a été occupée hier par les troupes de la 5ème armée. Les partisans italiens avaient déjà le contrôle complet de cette ville.

Les habitants de Venise se réjouissent aujourd'hui. Ils acclament les soldats alliés. A quelques endroits, ces acclamations sont ponctuées par des coups de fusils et même par le tir des mitrailleuses à l'ennemi. Venise ne semble pas avoir beaucoup souffert de la guerre. La plupart des immeubles sont intacts. Les multiples ponts de la cité sont sortis indemnes de la tourmente. Les gondoles continues continuent de glisser dans les "canals" de la ville.

Les plus grands dommages ont été causés dans le port. Quelques fenêtres de la cathédrale de St-Marc ont été brisées.

L'aide aux fermiers ontariens

Toronto, 1er (C.P.). — M. Alex. MacLaren, directeur de l'Ontario Farm Service Force, a annoncé aujourd'hui que trois conférences seront tenues ce mois-ci afin de discuter de l'organisation et du fonctionnement de la Farm Commando Force, et de l'organisation de groupes de jeunes garçons et filles qui aideront les fermiers de l'Ontario, cet été.

Les conférences seront tenues par un groupe d'hommes de l'Ontario Agricultural Implement Companies qui ont offert de coopérer à l'organisation des brigades de la Farm Commando dans diverses zones de la province.

Les réunions auront lieu à London, Ontario, le 7 mai; à Hamilton, le 11 mai; et à Ottawa le 14 mai.

Le lieutenant Winant choisi comme otage

Avec la 3e armée américaine, 1er (A.P.). — Des aviateurs américains libérés et camarades du lieutenant John G. Winant, fils de l'ambassadeur américain en Grande-Bretagne, ont rapporté que le jeune Winant a été choisi comme otage parmi d'autres prisonniers américains dans la Gestapo. Il y a plusieurs jours, et amené à Salzbourg comme prisonnier politique.

Débarquement américain sur l'île de Bornéo?

C'est ce qu'affirme la radio de Tokio — Par ailleurs, Canberra confirme que les Australiens ont participé à une attaque contre l'île — MacArthur annonce, pour sa part, la capture de l'île Talikud, à 9 milles au large de Davao — La "R. A. F." participera à la guerre du Pacifique — L'amiral Toyoda nommé commandant en chef de toute la flotte japonaise — La 96e division d'infanterie américaine à moins de 800 verges de Shuri

San-Francisco, 1er (A.P.). — La radio de Tokio prétend aujourd'hui que les forces d'assaut alliées ont fait un débarquement sur l'île de Bornéo.

L'asson, captée par la Commission fédérale des communications, dit que les envahisseurs ont touché la côte orientale dans le secteur de Tarakan et qu'ils sont combattus, dans de "durs combats", par les garnisons de défense de l'île.

Comme d'habitude, quand il s'agit de rapporter de tels débarquements, la radio japonaise affirme que les assauts ennemis ont été repoussés par les Japonais.

On sait que les avions américains ont bombardé cette île riche en puits de pétrole, chaque jour, durant le mois d'avril.

Bornéo est celle des îles du sud-est du Pacifique où la population est la plus disséminée. Deux personnes, en moyenne, vivent dans chaque mille carré de montagnes. La jungle couvre une grande partie du territoire.

L'un des plus grands obstacles aux forces d'invasion consiste dans les hautes montagnes qui s'élèvent à 13,455 pieds, le long du centre de l'île.

Il se peut fort bien que les Américains soient aidés avant longtemps, dans ces opérations, par une force britannique et par les Australiens. Ceux-ci, par la voix de leurs commandants, ont déjà offert leur collaboration dans les opérations des îles du sud-ouest du Pacifique.

Canberra, Australie, 1er (C.P.). — Le ministre des Finances, M. Joseph B. Chifley, a annoncé aujourd'hui à la Chambre des Communes que la célèbre division des troupes australiennes qui a combattu dans le Moyen-Orient participe maintenant à la bataille dans une attaque contre l'île de Bornéo.

Manille, 1er (A.P.). — Le général MacArthur a annoncé aujourd'hui la capture par des guerilleros de l'île Talikud, à neuf milles au large de la ville de Davao. Les fantassins du général MacArthur avancent rapidement vers l'important port de Mindanao en dépit de nombreux obstacles.

Talikud, île de 5 milles de long, est située à un point stratégique au centre des lignes maritimes conduisant au port.

Des troupes de la 24e division étaient réduits à moins de 17 milles de la ville de Davao dimanche et elles approchaient des limites de la ville.

Sur l'île de Luçon, entretemps, la 37e division a traversé Baguio et occupé Trinidad contre une faible résistance.

Dans l'industrie de la pulpe

Le Conseil régional du travail accorde des vacances payées plus longues aux employés de la Consolidated Paper Corporation Ltd — Nouvelles conventions

Le conseil régional du travail en temps de guerre pour la province de Québec, lors de sa réunion d'aujourd'hui, 1er mai, a approuvé un programme de vacances payées étendues pour les employés de la Consolidated Paper Corporation Limited, payés à l'heure.

Dans une déclaration faite aujourd'hui, au nom de la Fédération nationale des travailleurs de la pulpe et du papier Inc. de Québec, M. Alfred Charpentier, président de la C.T.C.C., annonce la décision du conseil concernant environ 2,500 employés de la Corporation, aux Trois-Rivières, Shawinigan, Grand-Mère et Port-Arthur: deux semaines de vacances avec salaire seront accordées à chaque employé ayant 5 ans de service.

M. Charpentier signale dans ce plan deux clauses de particulière importance: l'une prévoit la possibilité de deux semaines d'arrêt volontaire au travail pour des raisons justifiables sans annuler le droit au congé annuel; l'autre tient compte dans le paiement des prestations du temps supplémentaire accumulé l'année précédente.

Il y a quelque temps, des accords collectifs de travail furent renouvelés entre les usines de la corporation et les syndicats locaux, et la question de vacances de deux semaines fut ajournée pour étude.

Dans la suite, les usines de la corporation unies aux syndicats ont fait une application conjointe au conseil, pour obtenir l'approbation du nouveau programme.

Il est compris que les usines à papier de la province d'Ontario essaient maintenant d'obtenir l'approbation d'un programme semblable avant pour but d'accorder deux semaines de vacances aux employés qui ont plus de 5 ans de service.

M. Charpentier annonce aussi que la Fédération nationale de la pulpe prépare des renouvellements de conventions collectives avec la St-Raymond Paper et une autre avec l'O. Donaghy Brothers (pour trois de ses moulins), avec la Donnacona Paper (pour un moulin). La Fédération annonce aussi une nouvelle convention collective avec la St-Raymond Paper et une autre avec l'O. Donaghy Brothers.

La langue française à San-Francisco

Le message de MM. Saint-Laurent et Morand à ce sujet

Québec, 1er (De notre envoyé spécial). — Le président de l'Assemblée législative a lu le message suivant de la part de MM. Louis Saint-Laurent et Lucien Morand, au sujet de la langue française à San-Francisco:

San-Francisco, 28 avril 1945. M. Antoine Lemieux, Greffier de l'Assemblée législative, Hôtel du Gouvernement Québec.

Nous sommes heureux de vous faire savoir que les démarches de la délégation canadienne à la conférence de San-Francisco au sujet de l'usage de la langue française au cours de cette conférence ont été commencées dès notre arrivée et qu'elles avaient déjà été couronnées d'un plein succès lorsque nous avons reçu votre lettre du 21 avril avec copie de la résolution de l'Assemblée législative de Québec, du 20 avril, à cet égard. Les chefs de la délégation française continuent de nous en exprimer leur vive satisfaction.

Louis-S. St-Laurent, Lucien Morand.

Bernadotte n'aurait aucun message

(Dernière heure)

New-York, 1er (A.P.). — La radio de Stockholm a dit aujourd'hui que le comte Folke Bernadotte n'a apporté aucun message à être transmis aux Alliés par l'entremise du ministère des Affaires étrangères. Cette émission a été captée par la Commission fédérale des communications.

La campagne du Ville emprunt de la Victoire

Le Québec s'est inscrit, à date, pour un montant global de \$142,562,850, soit 37.61 p.c. de son objectif

Au cours de la journée de lundi, approuvé par le Comité national des finances de guerre, la province de Québec a souscrit une somme de \$16,413,200 et porté à \$142,562,850 le total souscrit depuis le début de la campagne du Ville Emprunt de la Victoire. Ce montant représente 37.61 p.c. de son objectif de \$379,000,000.

La ville de Montréal et toutes les municipalités qui font partie de l'île de Montréal ont souscrit au cours de la même journée une somme de \$11,132,500, ce qui porte à \$113,383,550 le total cumulé, soit 39.78 p.c. de l'objectif de \$285,000,000.

Une entrevue

Ce matin, les deux aviateurs anglais venus de la Grande-Bretagne, à l'occasion du Ville Emprunt de la victoire, ont donné une entrevue aux journalistes.

Le voyage, qui s'est effectué à bord de l'avion Mosquito arrivé d'Angleterre, a pris 13 heures; ils auraient pu, on l'a dit, faire ce voyage en moins de temps, mais ils ne voulaient pas subir de panes de moteur durant leur tournée à travers le Canada et c'est la raison pour laquelle l'envolée a pris plus de temps qu'à l'ordinaire.

Partis de la Grande-Bretagne dans un Mosquito fabriqué en pin de Colombie, ils ont fait escale en Islande et au Groënland et de là ont volé, sans escale, jusqu'à l'aéroport de Dorval, après un voyage de plus de 3,250 milles.

Le pilote, le capitaine Maurice Briggs, D.S.O., D.F.C., et D.F.M., de Silverdale, Angleterre, et F.O., âgé de 25 ans, a piloté l'avion jusqu'à son arrivée. Sur une question d'un journaliste, il a dit qu'il avait fait sa première envolée de reconnaissance en 1940 et avait à date à son crédit 145 envolées. Naïf du nord de l'Irlande, Briggs a obtenu sa première citation, la D.F.C., en 1944, au mois de juillet. Notre principale tâche, a-t-il dit, était de faire des envolées de reconnaissance pour les raids projetés et nous transmettions, par radio, les conditions atmosphériques de l'endroit où nous étions. De ces informations dépendait le succès des envolées.

La seule fois que j'ai vu la mort de près, ajoute-t-il, ce fut durant le raid de Dieppe, quand un obus éclata à près de 50 pieds au-dessus de l'appareil, toutefois, je ne reçus aucune blessure. La raison,

est peut-être qu'il porte toujours sur lui une médaille de saint Christophe, comme porte bonheur.

Souvent nous avons vu, continue-t-il, en survolant la Hollande, la Norvège et le Danemark durant la nuit, des lumières ou des feux en forme de "V".

Après la guerre, dit-il, je vais faire le tour du monde, mais non pas en avion.

John Baker, D.F.C., a été le navigateur durant le voyage. Je n'ai jamais été blessé durant mes envolées, dit-il, et la seule aventure qui m'est arrivée fut durant un vol de reconnaissance. Nous étions rendus à plus de 27,000 pieds d'altitude quand, dû à un mauvais raccordement de mon masque à oxygène, je perdis connaissance. Mais heureusement que le pilote s'en aperçut et piqua aussitôt vers la terre et vers les 15,000 pieds le reprit connaissance. Mon projet d'après-guerre, a-t-il déclaré, c'est de devenir cultivateur.

Je sais que c'est un changement radical, mais c'est mon rêve, de m'installer sur une ferme.

Durant leur séjour au Canada, les deux aviateurs feront une tournée du Canada à bord de l'avion Mosquito qui les a conduits ici. Aujourd'hui, l'itinéraire pour Ottawa, ensuite ils iront dans les provinces maritimes, et passeront deux jours à Québec, deux jours en Ontario, et visiteront chaque province de l'ouest, pour retourner après en Angleterre, sur le même avion.

A Verdun

Mme Stella Andrev, artiste du Metropolitan Opera, de New-York, sera la grande vedette ce soir à la représentation spéciale en marge du Ville emprunt de la victoire qui aura lieu à 10 h. 30 au théâtre de la 5e avenue, à Verdun.

A travers le pays

Ottawa, 1er (C.P.). — Les ventes de l'emprunt de la Victoire pour la journée de lundi se chiffrent à \$67,994,150, ce qui porte le montant cumulé à \$500,002,150 pour les 7 premiers jours de la campagne.

Les ventes de la journée correspondante, lors du 7ème emprunt, se chiffraient à \$72,585,500 et le montant cumulé pour les 7 premiers jours de la campagne était de \$501,469,750.

Les déménagements à travers le pays

D'après une vue d'ensemble de la "Canadian Press"

Le 1er mai est encore le jour du déménagement pour les Canadiens; des milliers d'entre eux-ci ont en effet tous très occupés aujourd'hui. La période de déménagement du printemps, cette année, sera de beaucoup plus courte que celle des années d'avant-guerre, alors qu'elle durait deux semaines. La majorité des déménageurs des grandes villes du Dominion ne seront occupés que deux ou trois jours, cette année.

Tandis que des milliers de Canadiens changent de logements, d'autres, aussi nombreux, les envoient, mais s'en tiennent aux logements qu'ils ont: ils souhaiteraient déménager, mais ils n'ont pas de lieu où aller.

Une enquête non officielle, a prouvé qu'il y aurait des expulsions de locataires aujourd'hui ici ou là; ceci créera de nombreux problèmes pour les autorités du logement. Hier, de longues files de citoyens attendaient aux divers bureaux de logement du pays, espérant obtenir



Paul SAUBIOL

LA SESSION PROVINCIALE

Débat sur le bill 44 pour venir en aide à l'éducation et à la santé publique

Les nouveaux impôts établis par le projet Gagnon sont vivement combattus par la gauche libérale — "C'est la loi la plus inique dans sa forme qui ait été présentée devant cette Législature", dit M. Godbout — MM. Duplessis, Gagnon, Barré et Côté l'expliquent et la défendent — Le premier ministre en promet l'abrogation dès que la province aura reconquis ses droits de taxation cédés à Ottawa

Le gouvernement d'Ottawa est prêt à amender la loi des allocations familiales afin de reconnaître les droits de la province de Québec, déclare le premier ministre

Québec, 1-V-45. — La Chambre a consacré l'après-midi et la soirée d'hier à discuter la nouvelle taxe de 6 pour cent imposée sur un certain nombre d'articles. Cet impôt est destiné à venir en aide à l'éducation et à la santé publique, selon le titre du bill Gagnon. Compagnies et manufacturiers devront payer un droit de six pour cent sur le prix de vente au détail d'un certain nombre d'articles dont le gouvernement fixe le total à 25. L'acheteur paye aussi cette taxe de 6 pour cent et les compagnies et manufacturiers versent un impôt de 2 pour cent sur les articles non atteints par la taxe de 6 pour cent. Par ailleurs, les comptes de gaz, d'électricité sont frappés d'un impôt de deux pour cent.

La taxe de vente sera abolie au plus tard le 31 décembre prochain. Les municipalités sont autorisées à supprimer la taxe de vente locale par simple résolution. Dans l'interim, le gouvernement ne veut pas désorganiser la perception de cette taxe qu'il a assurée pour le compte des villes qui l'ont adoptée.

M. Duplessis assure la Chambre que, dès que la province aura repris ses droits de taxation cédés à Ottawa, il abolira la présente loi. Cette mesure est nécessaire, dit le premier ministre, pour subvenir aux pressants besoins de l'éducation et de la santé qui réclament des subventions considérables.

L'opposition libérale estime le bill 44 inique et dangereux pour le commerce et l'industrie. C'est une taxe de vente camouflée et triple, ont-ils dit les orateurs libéraux, et qui frappe les objets d'usage courant et le bill ne spécifie aucun montant qui sera affecté à l'éducation et à la santé.

MM. Duplessis, Godbout, Barré, Côté (Omer), Leduc, Chaloult, Gagnon, Casgrain, Francoeur ont pris part au débat. A la fin de la soirée, on n'avait pas réussi à adopter le premier article des résolutions relatives au projet 44 qui en contient treize.

Le bill lui-même avait été adopté en deuxième lecture à la séance de vendredi après-midi pendant l'absence des députés libéraux.

Séance de l'après-midi

M. Godbout estime cette taxe de 6 pour cent exagérée, inique. Elle contribuera à tuer le commerce dans la province et à le faire passer chez nos voisins. Cet impôt créera un marché noir et augmentera le commerce clandestin en existence pour certaines catégories d'objets. Une taxe de 2 pour cent serait suffisante et ne désorganiserait pas le commerce. Les succursales des grands magasins établis dans notre province subissent un rude contre-coup.

La loi sera inapplicable et inefficace, ajoute le chef de l'opposition. Elle est de plus fallacieuse. Sous le prétexte de taxer des objets de luxe, on frappe d'un lourd impôt la classe ouvrière, la classe agricole et la classe moyenne puis qu'on taxe des articles de nécessité, comme la verrerie, la vaisselle. Le gouvernement croit augmenter son revenu; il sera déçu.

M. Wilfrid Hamel fait observer qu'un bûcheron, un ouvrier, un cultivateur qui achète un filet makinaw, par exemple, paiera une taxe de 6 pour cent; pourtant cet article est un vêtement de première nécessité. Il en sera de même pour les manteaux de fourrure bon marché et nécessaires, étant donné

notre climat, qu'achètent les pères de familles de moyens modestes pour leurs filles. Ils sont d'une plus grande durée que certains manteaux de drap. La nouvelle loi taxe tout manteau où il se trouve une tache de fourrure; cette taxe est imposée sur le prix de tout le manteau.

M. Onésime Gagnon, parrain du bill 44, explique qu'il s'agit d'un impôt pour venir en aide à l'éducation et à la santé dans la province. Il n'est nullement question d'une taxe de luxe.

Les besoins de l'éducation et de la santé publique sont nombreux et pressants. Le gouvernement commence par faire disparaître la taxe de vente qui frappait la classe pauvre ou moyenne. Ainsi pour le bâtiment, tout ce qui entre dans la construction d'une habitation est détaxé, y compris la verrerie.

On taxe les articles usuels qu'achète la famille de l'ouvrier; on impose les objets de luxe, comme les bijoux, les vêtements. L'achat de l'auto est taxé, mais on en exempte les véhicules de ferme à moteur.

La loi nouvelle atteint les spiritueux. Toutes les lois somptuaires frappent les bijoux, les fourrures et les spiritueux. N'est-ce pas d'ailleurs le moyen le plus efficace, dans ce dernier cas, de faire mieux observer la tempérance? Le gouvernement a voulu taxer surtout les classes riches ou plus aisées en dégageant les classes nécessiteuses.

Le gouvernement fédéral frappe d'un impôt beaucoup plus lourd que le provincial les fourrures et les appareils téléphoniques, par exemple, qui ne sont que de 6% en vertu du bill Gagnon.

M. Hamel critique le fait de taxer les manteaux de fourrure bon marché, autant que les manteaux de luxe. On causera un grand tort aux fourrures québécoises, qui constituent une industrie importante. Il en est de même des petits appareils de radio, qui sont devenus des articles presque nécessaires pour l'information et l'éducation du peuple.

Pour l'enseignement et la santé

M. Duplessis expose qu'il y a des besoins énormes et pressants dans les domaines de l'enseignement et de la santé publique. Les commissions scolaires ne peuvent boucler leur budget. Le personnel réclame des augmentations de traitement. Le gouvernement doit leur venir en aide. Il n'est pas raisonnable que ce soit le petit propriétaire qui paie seul en vertu de notre système fiscal.

La santé publique demande aussi des subventions gouvernementales, des constructions nouvelles. Les tuberculeux manquent de lits. Le gouvernement doit y pourvoir.

Par ailleurs, poursuit le premier ministre, le droit de taxer le riche a été cédé à Ottawa; la province de Québec ne conserve le droit que de taxer le pauvre. Nous devons le peuple d'un montant de \$9 à \$10 millions. Aussitôt que nous aurons repris nos droits, déclare M. Duplessis, nous abolirons cette loi.

D'ailleurs une disposition du bill Gagnon autorise le gouvernement à détaxer certains articles présentement atteints ou à diminuer l'impôt. M. Duplessis parle en passant de l'Université de Montréal, dont le

déficit annuel est de \$700.000. Les problèmes d'argent en matière d'enseignement sont énormes.

Le gouvernement veut soulager la masse des contribuables du fardeau des taxes et le répartir sur ceux qui ont plus les moyens de payer. Il note que ce sont habituellement ces derniers qui critiquent le plus.

Plus tard, le premier ministre faisait observer que la taxe de vente atteignait 5.000 articles alors que la taxe nouvelle n'en frappe que 25.

M. René Chaloult dit qu'en attendant un nouveau régime monétaire, il faut prendre l'argent où il se trouve. Dans l'enseignement, il approuve le bill Gagnon. Il formule, cependant des réserves au sujet des autos bon marché, et de la taxe sur le gaz et l'électricité.

Le moindre poil

M. Valmore Bienvenue examine les définitions du bill 44. Il veut montrer que la taxe Gagnon atteindra la masse du peuple, et non pas seulement les riches.

Les imitations de bijoux, l'auto du cultivateur, les remorques, les sacs à main, les sacs, etc., sont taxés. Au lieu d'une taxe de vente de 2%, on décrète une taxe de vente de 6%, dit M. Bienvenue. Cet impôt chassera le touriste.

C'est la taxe la plus lourde qui ait été imposée par aucun gouvernement provincial au Canada, déclare le député de Bellechasse. De plus, on paiera la taxe de la taxe fédérale.

M. Hormidas Delisle déclare à un moment donné que les consommateurs de bière se trouveront dégrévés d'un montant de \$5 à \$6 millions qui sera absorbé par les brasseries.

M. François Leduc soutient que la taxe nouvelle aura pour effet de chasser le commerce et l'industrie de la province, qu'elle est discriminatoire et qu'elle n'aura pas pour effet d'apporter de nouveaux revenus à la province.

Le député de Laval veut montrer qu'on taxe les articles les plus en usage comme les cosmétiques, les articles de sport, les radios, les disques, les thermomètres, les autos, les sacs, etc. De plus, le projet compliquera la comptabilité des maisons d'affaires, à cause de la taxe municipale qui reste en vigueur dans plusieurs municipalités et qui n'atteindra pas les mêmes objets que la nouvelle taxe Gagnon de 6%.

M. J.-A. Francoeur caractérise la loi Gagnon de mesure "inique". C'est un "hold-up" sur la province, ajoute le député de Mercier. On pressurera l'ouvrier, car on taxe les articles d'usage courant.

Le gouvernement Duplessis remplace tout simplement une taxe qui rapportait \$12 millions par une autre qui donnera \$60 millions.

Au début de la séance, M. Duplessis a annoncé qu'on apporterait certains amendements au texte original, ainsi on insèrera des dispositions relatives aux villes frontalières, comme celle de Hull.

Séance du soir

Dans la soirée, M. Plourde, d'Arthabaska, dit que la taxe de 6 pour cent s'appliquera aux repas des ouvriers, des cultivateurs et des classes bourgeoises, parce qu'elle sera payable sur les poêles électriques, l'électricité, le gaz, la coutellerie, tout ce qui sert à prendre un repas. Elle frappera l'ouvrier et le cultivateur. Cette taxe incitera les gens à aller acheter à l'étranger.

Les poêles à gaz, les poêles à bois ne sont pas taxés, répond M. Gagnon, non plus que la coutellerie. Et il n'y a probablement pas un pour cent des cultivateurs qui possèdent des poêles électriques.

Ce ne sera pas une taxe dirigée contre la famille, mais une taxe qui ne s'appliquera qu'à quelques membres de la famille et dont tous les enfants seront exemptés. Quel est le cultivateur ou l'ouvrier qui refusera de payer un impôt de 6 pour cent sur quelques articles en sachant que ces revenus permettront à la province de donner une meilleure éducation à leurs enfants? poursuit M. Gagnon.

Le trésorier provincial répond à M. Chaloult. Il soutient que les trois cinquièmes des usagers du gaz et de l'électricité dans la province ne paient pas plus de \$1 par mois et que le compte d'un grand nombre ne dépasse pas 70 cents par mois. Il se refuse à croire que ces gens hésiteront à payer une taxe de 2 pour cent sur ces montants.

M. Léon Casgrain dit que le gouvernement avait d'abord annoncé une taxe de luxe; il s'est ravisé. L'Union Nationale avait promis d'abolir la taxe de vente, mais impose aujourd'hui une taxe qui affectera plus les contribuables que la taxe de vente. Le premier ministre, en 1940, attaquait le gouvernement Godbout parce qu'il imposait une taxe sur les comptes d'électricité et de gaz déjà grevés d'une taxe fédérale de 8 pour cent et disait qu'on taxait la taxe.

A quoi servirait d'électrifier les campagnes si l'on taxe les essences, les électricités, les électriciens, les centrifuges etc.? demande M. Casgrain.

Le premier ministre, déclare M. Casgrain, s'est fait voter \$51 mil-

lions par les Chambres, en plus de son budget et c'est pour payer cela qu'il impose sa taxe de luxe. M. Casgrain dit que le peuple est mécontent et que M. Duplessis veut mettre plusieurs clous à son cercueil politique.

M. Duplessis répond qu'au moment où il s'élevait contre l'imposition d'une taxe sur les comptes de gaz et d'électricité, il ne savait pas que la province abandonnerait à Ottawa le droit de taxer les riches.

On abolira la présente taxe

Le premier ministre répète que dès que la province aura repris les droits de taxation cédés à Ottawa, la présente loi disparaîtra. Il nie que l'on devra payer deux taxes parce que la taxe de luxe absorbe la taxe de vente dans le cas des objets qui tombent déjà sous le coup de la taxe de vente. Il explique que la loi abolissant la taxe de vente permet au gouvernement de faire disparaître cette taxe en tout temps mais pas plus tard que le 31 décembre 1945, parce que c'est le gouvernement qui est obligé de percevoir cette taxe de vente pour le compte des municipalités qui l'ont mise en vigueur. Dès que les municipalités se diront prêtes à l'abolir, par simple résolution comme on les y autorise, ou dès qu'elles seront prêtes à la percevoir elle-même, le gouvernement révoquera la taxe de vente.

Le premier ministre répond aux libéraux qui affirment que le peuple est mécontent de cette taxe et qu'il prendra des moyens pour la combattre. C'est une insulte à la province de Québec, dit-il. Il dit que le peuple n'hésitera pas à verser quelques sous de plus quand il sait que ces revenus seront appliqués à l'amélioration de la santé et de l'éducation qui sont des richesses incalculables que nous devons préserver. (Le chef du gouvernement prend un ton élevé pour montrer les bienfaits de l'éducation, les bienfaits de l'hygiène, les bienfaits de l'agriculture.)

M. Casgrain revient sur les dettes et les dépenses de l'Union Nationale; il parle des taxes imposées par le gouvernement Godbout pour les acquitter. M. Duplessis répond que son gouvernement avait pris la province dans la misère et qu'il a donné du pain au peuple. M. Godbout répond à M. Onésime Gagnon.

Il soutient que la nouvelle taxe de 6% est inique et injuste. La loi s'applique à tout le monde, qu'elle atteindra les cultivateurs dans les machines électriques ou à moteurs qu'ils emploieront et qui sont de première utilité.

On multiplie la taxe de vente par trois, poursuit M. Godbout. Les compagnies taxées ne manqueront pas de se rembourser sur les acheteurs.

La taxe dite de luxe nuira énormément au développement de l'artisanat, poursuit le chef libéral, alors que nos artisans contribuent à concurrencer les produits étrangers.

C'est la loi la plus inique dans sa forme qui ait été présentée devant cette Législature, déclare M. Godbout. C'est une loi dangereuse pour la classe agricole. Ce coup de barre, ajoute-t-il, va bouleverser notre vie nationale.

Les ententes avec Ottawa

Au sujet des ententes avec Ottawa sur les taxes provinciales, M. Godbout dit que M. Duplessis aurait dû le dénoncer en temps voulu. À savoir, un mois avant le 31 mars de cette année, s'il avait été sincère. Cependant, le bill Gagnon relatif au rappel de ces ententes est au feuillet depuis le 6 avril.

M. Duplessis soutient que cette entente fédérale-provinciale est pour toute la durée de la guerre, aux termes du préambule de la loi Mathewson. M. Godbout soutient le contraire.

M. Laurent Barré regrette que la critique du bill Gagnon n'ait pas été plus constructive. Il regrette que des libéraux aient applaudi ironiquement le premier ministre dans son élan oratoire au sujet de l'éducation et de la santé.

M. Barré répond à M. Godbout au nom des cultivateurs. Nous ne demandons pas de cadeaux, dit-il, nous demandons tout simplement justice. Cette loi, ajoute le ministre de l'Agriculture, n'exempte pas les cultivateurs et nous ne les demandons pas. Ce que nous exigeons, dit encore monsieur Barré, c'est la taxe de 2 p. cent sur les choses que le père de famille nombreuse doit acheter. Ce n'est pas une taxe de luxe, c'est une taxe de revenus. On taxe les choses dont on peut se passer sans souffrir, tandis que la taxe de 2% frappe les choses nécessaires.

M. Duplessis et les allocations familiales

En réponse à une question de M. Léon Casgrain, M. Maurice Duplessis a annoncé à l'Assemblée législative, hier soir, qu'il a rencontré à Montréal M. Brooke Claxton, ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social, dimanche dernier, et qu'il a discuté avec lui les revendications de la province dans le domaine des allocations familiales.

Il a terminé sa déclaration en disant: "Je puis dire à cette Chambre que si je me suis fier aux déclarations qui m'ont été faites, je pourrai produire une lettre disant que le gouvernement d'Ottawa est prêt à amender sa loi pour reconnaître les droits de la province de Québec. Je crois que les démarches qui ont été faites seront profitables à la fois à la province et à tout le pays".

M. Adolphe Godbout, rentré en Chambre quelques minutes avant que le premier ministre n'attaquât cette question, a répondu que le chef du gouvernement n'a rien dit de nouveau, que lui-même a déjà entamé des négociations avec le fédéral à ce sujet.

M. Casgrain a provoqué cette déclaration du premier ministre en disant que M. Duplessis n'a encore rien fait pour régler la question des allocations familiales, en dépit du fait qu'il a proposé une loi au début de la session afin de permettre à la province de conclure une entente avec Ottawa pour la création d'un système d'allocations familiales constitutionnel et juste pour la province.

M. Duplessis a répliqué qu'il a écrit à deux reprises à M. King pour lui dire que la province était prête à collaborer avec Ottawa dans l'établissement de tout système d'al-

locations familiales qui tiendrait compte des droits de la province dans les domaines de l'éducation, de la famille et du droit civil. Il lui a demandé, dans une de ses lettres, de profiter de la session fédérale pour faire amender la loi fédérale.

La session fédérale s'est terminée, cependant, sans que la loi ne soit amendée. M. King a répondu à M. Duplessis, après la session, en lui conseillant de s'adresser à M. Claxton, qui sera heureux, disait le premier ministre du Canada, de recevoir les ministres de la province de Québec pour discuter la question.

M. Duplessis a ajouté qu'il a répondu à M. King qu'il était désappointé de constater que la loi n'avait pas été amendée durant la session. Il terminait sa lettre en lui souhaitant bonne chance et bon succès à la conférence de San-Francisco et en formulant le vœu que cette conférence apporte au monde les moyens de maintenir une paix durable.

Le premier ministre québécois a téléphoné ensuite à M. Claxton pour lui demander un rendez-vous. Le ministre fédéral a commencé par fixer ce rendez-vous à Montréal pour dimanche ou lundi. Mais comme la Chambre siègeait hier, M. Duplessis s'est rendu à la résidence de M. Claxton, dimanche dernier, en compagnie de deux avocats, MM. Emery Beaulieu et Édouard Asselin.

M. Duplessis a raconté, en outre, que M. Claxton était accompagné de M. D. C. Abbott, ministre de la marine, de M. Ernest Bertrand, ministre des pêcheries, et du Dr Davidson, sous-ministre fédéral de la Santé.

Le premier ministre, selon ce qu'il a déclaré hier, a répété à M. Claxton que la province est prête à collaborer à l'établissement de tout système d'allocations qui tiendrait compte des droits de la province. Il a demandé au fédéral d'être généreux en payant la même allocation à partir du 5e enfant, mais a ajouté que la province était prête à combler la différence pour le 5e enfant et les autres si Ottawa ne pouvait le faire. M. Duplessis a ajouté qu'il a insisté sur la reconnaissance des droits de la province et qu'il a terminé par la déclaration citée plus haut.

M. Godbout a répliqué, aussitôt, que le premier ministre venait de donner beaucoup de détails de son entrevue, qu'il avait communiqué à la Chambre le numéro de la résidence de M. Claxton, les noms des personnes qui l'accompagnaient, le ministre fédéral, mais qu'en définitive, il n'avait rien annoncé de nouveau.

"Il y a déjà longtemps que j'ai demandé moi-même au fédéral d'être plus généreux dans sa loi et d'accorder des allocations familiales qui tiendraient compte des familles nombreuses de la province, dit M. Godbout. Que le premier ministre relève la correspondance que j'ai commencée à échanger avec Ottawa, il y a un an, et il verra que j'ai réclamé la même chose. De plus, avant et pendant la campagne électorale, j'ai déclaré que le gouvernement de la province compléterait l'allocation à partir du 5e enfant et que le 11e enfant recevrait autant que les autres. M. Claxton doit savoir lui-même qu'il n'y a rien de nouveau dans ce que lui a dit le premier ministre".

La Chambre était plus sereine

Hier après-midi, la Chambre avait repris sa sérénité et un peu de sa bonne humeur. On s'est bien lancé de part et d'autre quelques allusions et quelques reproches sur les incidents de vendredi après-midi, au début de la séance, mais les escarmouches ont été de courte durée.

A son arrivée à la Chambre, M. Godbout a été l'objet de vifs applaudissements de la part de ses députés. Des voix de la droite ont demandé à la gauche: Quand repartirez-vous?

M. Duplessis a reproché aux députés libéraux d'être partis comme des enfants qui bouillent. Le premier ministre a dit qu'il avait voulu tout simplement faire respecter les règlements de la Chambre afin de ne pas prolonger inutilement les débats et pour conserver la dignité et le decorum à la Législature.

M. Godbout explique que leur départ était le dernier argument qui leur restait afin de protester contre l'attitude du premier ministre; le chef de l'opposition dit que l'action de la gauche n'était pas dirigée contre les décisions du vice-président de la Chambre ni contre l'orateur. M. Duplessis soutient le contraire.

Le français à San-Francisco

L'Assemblée législative, sur proposition de M. René Chaloult, avait adopté une résolution par laquelle la Chambre demandait la reconnaissance du français comme langue officielle à la conférence de San-Francisco. Ce vœu était adressé à MM. Louis Saint-Laurent et Lucien Morau, représentants canadiens-français à ces assises internationales.

Dans un message adressé au greffier de l'Assemblée législative, M. Antoine Lemieux et lui hier après-midi à la Chambre par le président, M. Alexandre Taché, MM. Saint-Laurent et Morau ont annoncé que le français est reconnu comme langue officielle à San-Francisco. MM. Duplessis, Godbout, Chaloult et Laurendeau disent leur satisfaction de cette reconnaissance du français.

L'actualité

(suite de la première page)

dillon, même dans la routine. On est tout aussi fier de défendre l'immobilité que de pousser au progrès, et l'on s'en fait pareillement accroire dans l'un et dans l'autre cas. En somme, tradition ou progrès, l'une ne s'établit et l'autre ne se détermine que par la docilité et la crédulité des esprits subalternes, et par la suggestion qu'exercent sur eux quelques esprits supérieurs autour desquels se rangent, en deux camps, les snobs de la nouveauté et les snobs de l'habitude, diversément, mais également dociles, et satisfaits de l'être.

Mais, dit l'éminent critique, on aurait tort de s'en attrister outre-mesure. Car les snobs remplissent un rôle bienfaisant. "C'est que les snobs jouent un rôle aveugle, mais parfois efficace, dans le développement de la littérature. Ils se trompent sans doute dans l'opinion qu'ils ont d'eux-mêmes et dans les raisons qu'ils donnent de leurs préférences, mais non toujours dans ces préférences mêmes. Comme ils courent indifféremment à tout ce qui affecte un air d'originalité, ils s'attachent le plus souvent à des modes ridicules et qui passent; mais il est inévitable qu'ils s'attachent aussi quelquefois à des nouveautés qui demeurent; et leur concours, alors, n'est point négligeable. Leurs erreurs ne sont jamais de longue conséquence, mais le bruit qu'ils font peut servir quand, d'aventure, ils ne se sont pas trompés. Ils ont donc, à l'occurrence, leur utilité sociale. Il faut, à cause de cela, les traiter doucement et, sinon les honorer, du moins les absoudre." Puisque, forcément, les esprits médiocres sont toujours en majorité, il faut bien que ce soient des esprits médiocres, mais inquiets et préoccupés de nouveauté, qui dirigent la victoire des innovations vitales.

Puis Jules Lemaitre, faisant un retour sur soi-même, constate que peu de gens sont exempts de snobisme. "On s'en aperçoit, dit-il, quand on essaie d'être sincère avec soi-même et de juger vraiment par soi. On découvre que quelques-uns de nos plus grandes admirations nous ont été imposées... que ce qui nous fait le plus plaisir n'est pas de bien, ce ne sont pas toujours les oeuvres renommées et sacrées, mais le livre moins célèbre, qui nous parle de plus près et pénètre en nous plus avant... Or, si chacun faisait ainsi, quel désordre quelle anarchie! Il n'y aurait pas d'histoire littéraire possible, ni même concevable, si la multitude n'en croyait quelques-uns sur parole."

Et ainsi les conducteurs des esprits s'auto-suggèrent eux-mêmes. "L'homme est ainsi fait qu'il tire vanité de ses admirations: il se pique d'admirer pour des raisons qui lui appartiennent, et il s'admire alors lui-même d'admirer avec tant d'originalité. Par là, le critique même le plus loyal est conduit à s'exagérer ce qu'il sent de beauté dans un écrivain et presque à l'inventer. Dogmatisme ou impressionnisme, il a volontiers des jugements qui ressemblent à des défis, et dont il se sait d'autant plus de gré. Tout critique est, plus ou moins sa propre dupe, la dupe de ses théories et de ses idées générales, qui faussent à son insu ses jugements particuliers..."

"Ainsi les snobs du commun ont pour guides des façons de snobs inventifs et supérieurs; et, au point où nous sommes parvenus, le snobisme ne nous apparaît plus que comme un des noms particuliers de l'invincible illusion."

Sur quoi, après cette consolante remarque Lemaitre conclut ironiquement, que plus il y a de snobs, est bon signe. "La floraison du snobisme prouve, non pas la santé, mais l'abondance et comme l'intensité de la production littéraire".

1-V-45 ROUK

CULTURE

Revue trimestrielle

SOMMAIRE — MARS 1945

Articles
Luc Lacourcière — Les études de folklore francoprovençal au Canada.
R. Henry Maitner — Canadian War Fiction
Louis-Philippe Audet — Le Frère Marie-Victorin, maître-littérateur.
Stella Kleinsch — The Uses of Translation.

Bulletins
Edouard Laurent — Réflexions sur le théâtre
Romain Legaré, O.F.M. — Le roman canadien-français d'aujourd'hui.

Chronique
Gabriel Nadeau — Chronique franco-américaine.
Canada en général — Manitoba — Nouveau-Brunswick — Nouvelle-Écosse — Ontario — Québec — Saskatchewan.

Chronicle
British Columbia — Wider Interests (H. I. B. Boutilier).
Manitoba — Women in View (L. H. Hall).
Nova Scotia — Cultural Aspects (Mary Kinley Ingraham).
Prince Edward Island — Cooperative Movement (J. Wilfrid Arsenault).
Saskatchewan — Across the Province (Alban Haque).

Comptes rendus
Les livres canadiens — Les livres étrangers.
En vente à la librairie du "Devoir", 50 sous l'exemplaire; au comptoir, 70 sous par la poste.

Bloc-notes

(suite de la première page)

On apprendra d'ailleurs beaucoup, l'on peut être sûr, à l'entendre.

La Société d'Histoire naturelle

La Société Canadienne d'Histoire naturelle, dont le regretté Frère Marie-Victorin fut l'un des grands ouvriers, entend bien continuer et développer, si possible, sur son terrain particulier, l'oeuvre de l'illustre savant.

Elle se propose de varier ses programmes, d'organiser des visites éducatives, etc. Elle variera aussi le lieu et l'heure de ses réunions, afin de les rendre accessibles au plus grand nombre possible de gens. C'est ainsi qu'elle a tenu à l'Université sa dernière grande séance publique.

Jeu de société, elle groupera chez elle, au Jardin botanique, ses fidèles et leurs amis. On y traitera, avec illustrations, d'un sujet particulièrement intéressant: les volcans, avec pièces documentaires sur la naissance d'un tout récent volcan: le Parícutin, qui a aujourd'hui seize cents pieds de hauteur et qui a surgi, il y a deux ans à peine, en 1943, d'un champ de maïs, au Mexique.

La séance, qui commencera à huit heures et demie, devrait être particulièrement intéressante. Tout le monde y est invité.

L'un ou l'autre

Une dépêche d'Angleterre dit que, dans certains cercles de Londres, on commence à discuter du choix du prochain vice-roi du Canada (les pouvoirs du comte d'Arthure expireront assez tôt) et que l'on désigne comme titulaires possibles de cette haute fonction le général Vanier, présentement ambassadeur en France, l'un des héros de la dernière guerre, et le général Crerar, le commandant actuel de l'armée canadienne en Europe.

Que ce soit Crerar, Vanier ou un autre, il importe que le prochain vice-roi soit un Canadien.

L'Australie, l'Afrique-Sud, sans parler de l'Irlande, dont le cas peut être considéré comme particulier, ont eu des gouverneurs d'origine locale. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi du Canada?

Du reste, ainsi qu'on le sait, la question de droit ne prête point à discussion, et M. King lui-même l'a rappelé dans une lettre devenue publique: le choix du prochain vice-roi dépend absolument du gouvernement du Canada.

Est-il vrai qu'un mess des officiers, dans tel camp militaire que nous pourrions désigner, on interdirait la lecture du Devoir?

Dans l'affirmative, pourquoi?

O. H.

Congrès des détaillants de la mercerie

Demain, les membres de l'Association des détaillants de la mercerie auront un congrès à la chambre 135 de l'hôtel Windsor.

Les séances auront lieu à 11 h. 30 du matin, 2 h. de l'après-midi, et 8 h. du soir. Les principaux orateurs seront MM. A.-J. Dugal, de la maison Dupuis Frères; Charles Robitaille, de la commission des prix et du commerce; A. Lemieux, étalagiste chez T. Eaton Co., et Gaston Leblanc, de la compagnie d'assurances mutuelle de l'Association des détaillants.

1-V-45

ROLAND BEAUDRY

organisation libérale

comité St-Jacques

Nous avons l'honneur d'annoncer que notre choix d'un candidat libéral officiel aux prochaines élections fédérales s'est fixé sur

ROLAND BEAUDRY

organisation libérale

comité St-Jacques

comité St-Jacques

comité St-Jacques

comité St-Jacques

comité St-Jacques

comité St-Jacques

comité St-Jacques

Appuyons-les plus que JAMAIS

Les plantes vivaces ornementales

Plantation, transplantation et division

M. Henry Teuscher, conservateur du Jardin botanique de Montréal, nous communique les renseignements suivants:

Quel est le meilleur temps pour planter les vivaces ornementales? Fréquemment posée, cette question ne peut être réglée en quelques mots. La difficulté tient à la portée de la question qui comprend plantation, transplantation et division, trois phases qui, selon le type ou l'état de la plante, doivent être faites à différents moments.

Transplantation. — La transplantation des vivaces d'une place à l'autre d'un même jardin, peut être faite à environ n'importe quel moment de la période de croissance, à condition que des précautions appropriées soient prises. Plusieurs variétés de vivaces peuvent être démenagées en toute sûreté, même en pleine floraison, si elles ont d'abord été arrosées copieusement, puis sorties de terre avec une grosse motte enveloppant toutes leurs racines, et de nouveau arrosées abondamment durant une semaine au moins, une fois replantées.

Les plantes dont les racines délicates et fibreuses forment un réseau serré, telles que *Aquilegia*, *Armeria*, *Astilbe*, *Asperula*, *Asplenium*, *Lysimachia*, *Phlox*, *Trollius*, etc., se transplantent facilement de cette manière. Celles dont les racines charnues, cassantes, s'étendent beaucoup, telles que *Aconitum*, *Delphinium*, *Eryngium*, *Pavot d'Orient*, *Pivoine*, etc., sont plus sensibles et ne doivent pas être transplantées durant leur période de croissance. Naturellement, il ne serait pas sage en aucun cas de transplanter quand la température est très chaude ou très sèche. On aura plus de chance de réussir en choisissant une période de pluie.

Etant donné le travail que l'opération demande, on ne conseille pas de transplanter de cette manière tout un parterre de vivaces à la fois. De plus, une transplantation en masse ne doit être faite que lorsque les plantes ont besoin d'être divisées et la plupart d'entre elles ne peuvent l'être durant leur période de croissance.

Les jeunes plantes qui ont poussé en pots et qu'on achète parfois chez les pépiniéristes, peuvent aussi être plantées à n'importe quel moment.

Si tout un parterre doit être garni de plantes achetées, la meilleure méthode est de préparer le terrain au début de l'été et de commencer par planter, à la fin d'août, les plantes qui fleuriront au printemps ou au début de l'été. On verra à l'automne l'espace nécessaire pour insérer au printemps les plantes à floraison automnale.

Quel est le meilleur temps de l'année pour diviser les vivaces? — Une règle générale, vraie la plupart du temps, est de diviser toutes les vivaces qui fleurissent le printemps ou l'été lorsqu'elles ont fini leur croissance annuelle (soit en août-septembre) et toutes les vivaces à floraison automnale, soit le printemps. Naturellement, cette règle comporte des exceptions. Par exemple, on divise les iris de jardins, le *primula polyantha* et les violettes odorantes aussitôt après leur floraison; soit juillet pour les premières et juin pour les autres. Les *hepatica* doivent être divisées durant le mois de juin, en tout cas aussitôt que leurs feuilles sont formées. *Scabiosa caucasica* ne doit être divisée que tôt le printemps et les pivoines durant août-septembre.

Dans les régions où l'on peut s'attendre à des gelées à découvert, puisque la neige vient tard, les delphiniums, les phlox, aussi bien que les autres vivaces à floraison estivale seront divisés avec plus de sûreté tôt le printemps. Dans les régions où la neige vient tôt et couvre le sol d'un lit épais, empêchant ainsi la terre de geler en profondeur, malgré les très basses températures, ces mêmes plantes doivent être divisées en septembre-octobre. Le jardinier observateur, qui suit ses plantes de très près, verra lui-même quel est le moment le plus propice.

Combien souvent doit-on diviser les vivaces? — Une fois de plus il y a une règle générale, la plupart du temps juste, qui dit tous les 3 ou 4 ans. Cependant, le jardinier amateur doit voir à ne pas la suivre trop à la lettre. Combien de fois une plante vivace doit être divisée dépend non seulement du type de plante mais des soins qu'elle a reçus. A moins qu'on ait l'intention d'augmenter le nombre des individus, il n'y a certainement pas nécessité de déranger une plante pour la diviser aussi longuement qu'elle pousse vigoureusement, fleurit abondamment et n'empiète pas sur l'espace réservé aux autres plantes. On cite le cas d'*aconitum*, de delphinium, d'*hemerocallis*, de phlox, etc., qui avaient plus de 10 ans et formaient encore des touffes fortes, impressionnantes et très florissantes.

Les pivoines et les pavots d'Orient, aussi bien que les *aconitum*, *dicentra spectabilis*, *dicentra echinops*, *eryngium*, *eryngium yuccifolium*, *heleborus*, et *platycodon*, sont des plantes qui, une fois plantées, ne doivent pas être dérangées, à la chose peut être évitée. Elles s'aiment pas que leurs racines soient dérangées une fois qu'elles sont bien établies. Avec un minimum de soin, elles sont capables de se maintenir au même endroit durant un nombre étonnant d'années. Les asters du groupe nov-

belgii, d'autre part, doivent être divisés chaque printemps pour donner pleine satisfaction. Abandonnés à eux-mêmes, ils se comportent en mauvaises herbes, produisant un grand nombre de drageons. Non seulement ils gênent les autres plantes, mais ils épuisent le sol au point d'en soustraire aux autres. Trois ou quatre drageons vigoureux de ces asters, plantés ensemble, suffisent à donner une très belle touffe. Un spécimen vigoureux donnera assez de pousses pour faire une douzaine de touffes. Cette méthode s'applique aussi à toute autre plante qui croît de la même manière.

Ces conseils en apparence contradictoires peuvent se résumer dans l'énoncé suivant: Suivez vos plantes de très près et divisez-les lorsqu'elles en ont besoin, ce qui veut dire au premier signe de dégénérescence. Si votre objectif est d'augmenter votre collection en nombre, divisez vos plantes à tous les trois ou quatre ans.

Comment diviser les plantes vivaces? Le premier mouvement est de détacher la plante et de secouer la terre des racines afin de voir quelles sont les meilleures parties de la plante. Cette opération se faisant mieux lorsque la terre est sèche, les plantes destinées à être détachées et divisées ne doivent pas être arrosées préalablement. Toutefois, ne jamais oublier que les racines sont la partie la plus sensible de la plante et qu'elles ne doivent pas être exposées aux brûlures du soleil. On évitera donc les journées trop ensoleillées, choisissant autant que possible pour ce genre de travail une journée couverte.

Aussitôt que les plantes sont déterrées, on peut aussi les transporter à l'ombre et procéder à la division, gardant un arrosoir et des morceaux humides de grosse toile à portée de la main pour arroser et couvrir les racines aussitôt que les plantes auront été divisées. Ce surcroît de soins donné aux racines sera amplement récompensé par la santé et la vigueur qu'auront les plantes.

Certaines vivaces telles que: *Adephora*, *Adonis*, *Anemone*, *Aquilegia*, *Heliopsis*, *Hepatica*, *Primula*, *Trollius*, etc., sont déjà en pousses individuelles. On les séparera donc à la main en faisant attention aux racines autant que possible. Veiller aussi à ne point briser ni endommager les racines souvent très petites. Quelques autres, telles que *Anthem. Artemisia*, *Astilbe*, *Centauria*, *Corydalis*, *Doronicum*, *Erigeron*, *Eupatorium*, *Helenium*, *Hemerocallis*, *Hosta* (*Funkia*), *Monarda*, *Nept. Phlox*, *Physostegia*, *Pyrethrum*, *Salvia*, *Scabiosa*, *Stachys*, *Veronica*, etc., ne peuvent être divisées qu'à l'aide d'un canif ou d'une bêche aiguë. Une incision en forme de croix, séparant la touffe en quatre parties égales, fera habituellement l'affaire. On peut également insérer, dans le cœur de la touffe, puis la séparer en poussant les deux manches en sens contraires, qui se trouveront ainsi à servir de leviers.

Les vieux plants d'*Aster novi-belgii* doivent être détachés au printemps dès que les jeunes pousses sont sorties de terre. Une fois la terre secouée des racines, les gourmands sont enlevés à la main de la lige principale. Les plus forts qui, à cette époque, devraient déjà avoir leurs propres racines, sont choisis et plantés par lots de 3 à 5. On laisse ensuite la vieille souche. *Achillea ptarmica*, *Bocconia*, *Chrysanthemum*, *Helianthus*, *Physalis* et *Rudbeckia laciniata*, etc., se divisent de cette manière.

Quant aux fragments de rhizomes d'*Iris*, il vaut mieux leur laisser trois pousses terminales plutôt qu'une seule. Avec un canif, on taille le rhizome aux joints, non au-dessus. Toute pousse faible ainsi que toutes les vieilles parties du rhizome doivent être jetées. Diviser les iris en juillet donne également l'occasion de se débarrasser du perçage de l'*Iris* (*Iris horre*).

Toutes les cavités du rhizome seront examinées soigneusement et tout insecte trouvé, tué. Pour plus de sûreté, on brûlera tous les rhizomes mis de côté. Comme nous l'avons dit plus haut, on ne divise les pivoines que si on veut augmenter sa collection. Ne jamais oublier qu'une pivoine divisée met environ trois ans avant de fleurir abondamment. Les rhizomes sont taillés avec un couteau bien aiguisé et on saupoudre la cicatrice de poussière de charbon de bois, pour éviter la pourriture. Les fragments de rhizome ne doivent pas être trop petits et porter deux à trois yeux ou bourgeons. On jettera toute portion qui n'en porte pas du tout.

Conseils sur la plantation. — Avant de planter les vivaces que soit, il est toujours nécessaire de préparer la terre soigneusement. Un sol sablonneux léger retiendra davantage l'eau si on y ajoute du fumier, de la mousse de tourbe, ou les deux à la fois. Si on ne peut se procurer du fumier, on mèlera des engrais commerciaux à la mousse de tourbe. Un sol lourd et argileux sera rendu poreux si on y mêle de la cendre broyée et du sable aussi bien que du fumier de cheval ou de la mousse de tourbe. Ne planter jamais de vivaces dans un sol fraîchement engraisé de fumier. Pour les plantations du printemps on applique le fumier à l'automne; et au printemps, pour les plantations d'automne.

Les iris de jardins. appelés communément iris allemands, veulent un terrain bien drainé. Contrairement à l'opinion courante, ils ne donnent pas de bons résultats dans les terrains mouillés, près de l'eau. On pourra leur appliquer occasionnellement de la pierre à chaux pulvérisée et ils réagiront très bien à des applications d'os mouls (bone-meal). Ne leur mettez jamais d'engrais. Lorsqu'on les plante, on étend leurs rhizomes parallèlement au sol et on ne les couvre que très légèrement.

Les Pivoines sont célèbres pour refuser de fleurir lorsque plantées trop profondément. On ne doit pas recouvrir l'extrémité de leurs bourgeons de plus de 1 pouce à 1 pouce 1/2 de terre. Le terrain doit être bien drainé mais non sablonneux. Les pivoines n'aiment pas le fumier. Quand on en applique pour améliorer le terrain, on doit le mettre entre les plantes et jamais près des pousses. Les engrais qui leur conviennent sont les os mouls et le sang séché. La date de plantation des pivoines est août-septembre.

Les *Delphiniums* et les *Pavots d'Orient* sont également souvent endommagés par l'application de fumier trop près de leurs pousses. La farine d'os et le sang séché sont plus sûrs. On les mèlera légèrement au sol en creusant autour des plantes chaque printemps. Les *Pavots orientaux* ne doivent être plantés ou transplantés qu'en août-septembre.

Les *Phlox* sont des plantes qui ne racinent pas en profondeur. Ils souffrent donc facilement de la sécheresse durant l'été. Ne négligeons pas de les arroser. Pour la même raison, il est préférable d'éviter autant que possible de remuer la terre autour d'eux, leurs racines superficielles pouvant facilement être endommagées. Un lit de mousse de tourbe ou de fumier décomposé placé autour des *Phlox* empêchera la terre de sécher trop rapidement et de se fendiller. Il est également recommandé de mêler du fumier ou de la mousse de tourbe au sol.

Aviateurs identifiés

North-Bay, Ont., 1er (C.P.) — On vient de révéler le nom de deux aviateurs de la R. A. F., qui ont perdu la vie, et de deux mécaniciens (civils) qui ont été blessés lors de la chute d'un bombardier moyen du service de transport de l'aviation royale.

L'accident est survenu lors d'une envolée d'apprentissage, à un mille à l'est de l'aéroport de notre localité, et l'avion a été complètement détruit.

Les défunts sont: le pilote L.-W. Davies, de Londres, Angleterre et le sergent d'aviation W. Gribbin, opérateur en radio, de Camelon, Falkirk, Ecosse.

Les deux civils mécaniciens blessés sont: M. D. Rogers et E. Laforce, tous deux de North-Bay. Les autorités de l'unité d'entraînement ont dit que la cause de l'accident est inconnue et qu'une enquête s'ouvrira prochainement dans cette affaire.

Nouveauté

Le silence de Marie

par le R. P. Joseph Ledit, S.J.

Quatorze causeries prononcées à l'Heure Catholique en 1944.

Volume de 142 pages.

Au comptoir 50s

Par la poste 55s

SERVICE DE LIBRAIRIE

DU "DEVOIR"

La "Semaine de la jeunesse"

Le but de la Semaine de la Jeunesse, organisée par la Junior League et la Ligue de la Jeunesse Féminine, du 28 avril au 5 mai, est d'attirer l'attention du public en général sur la jeunesse, ses problèmes, et d'aider à les résoudre. On croit qu'un des moyens les plus à propos d'atteindre cette dernière fin est d'adopter chez nous une législation semblable à celle qui a été adoptée récemment dans l'Etat de New-York. Cette législation comprend des réformes drastiques dans les méthodes présentement connues de traiter avec la jeunesse délinquante dans nos Cours juvéniles, l'objectif premier étant de "placer chaque coupable dans l'institution qui lui est propre et de lui accorder un traitement qui lui sera particulier".

Pour atteindre ces buts, le New York Interdepartmental Committee, enquêtant sur la délinquance, recommande aussitôt qu'on organise une centrale de réception qui étudierait et classerait les garçons coupables qui seraient âgés de 16 à 20 ans. Ce bureau devra comprendre un personnel spécialisé afin qu'une étude approfondie et scientifique soit introduite dans chaque cas en "enquêtant, en interviewant, en faisant subir des tests sur l'histoire sociale, le passé et les caractéristiques de chaque délinquant".

A l'aide de ces renseignements, des instructions pourraient être données à l'endroit, au temps et au titre de traitement auquel chaque individu sera soumis. On recommanderait également l'établissement d'une telle centrale de réception et de traitement en ce qui regarde les délinquantes.

On croit que ces réformes pourraient être appliquées ici avec autant de bénéfices qu'à New-York et que, si elles étaient supportées, élimineraient du coup les maux de base de notre présent système de traitement des délinquants. En effet, c'est un fait acquis que nombre de jeunes, qui en sont à leur première offense, ne commettraient plus d'autres fautes s'ils ne devaient pas en contact avec les criminels endurcis qui se trouvent dans nos institutions où il n'y a actuellement aucun traitement scientifique à leur portée, et qui, aussitôt sortis de ces institutions, se mettent en quête de nouveaux troubles qui les ramènent bientôt d'où ils sortent.

Il est à espérer qu'en aidant par tous les moyens la Semaine de la Jeunesse, on parviendra au moins à adopter quelques-unes des recommandations de ce comité new-yorkais.

"La campagne d'Italie virtuellement terminée"

Gènes, Venise et Milan ont été capturées — Déclaration du général Clark

Rome, 1er (A.P.) — Milan, Gènes et Venise, villes déjà partiellement libérées, par les troupes de partisans italiens, sont maintenant aux mains des Alliés. Les troupes allemandes fuient en désordre sur toute l'étendue du front, n'offrant pas de résistance.

Les troupes de la 8e armée ont capturé la ville des Doges, Venise et les troupes néo-zélandaises ont dépassé hier la ville de 17 milles au nord-est jusqu'à la Piave, dont l'embouchure est à seulement 70 milles de la frontière yougoslave.

La nouvelle poussée jusqu'à la Piave permettra aux troupes de la 8e armée de contourner la côte de l'Adriatique vers Trieste, 74 milles plus au nord. On rapporte que les troupes du maréchal Tito étaient entrées dans Fiume et qu'elles n'étaient plus hier, qu'à 43 milles de Trieste.

La 5e armée de son côté a capturé Milan, où l'on vient d'exécuter le Duce et 17 de ses camarades. Milan est la deuxième ville d'Italie avec une population de 1,115,000 habitants (avant la guerre). D'autres unités se sont avancées hier jusqu'à l'important port de Gènes qui avait été libéré deux jours plus tôt par les patriotes italiens.

Les troupes alliées ne cessent pas de capturer des prisonniers et jusqu'ici leur nombre dépasse 100,000. Les défenses ennemies sur l'Adige ont été brisées et les troupes de la 5e et de la 8e armée ont traversé la rivière Brenta dans le nord-ouest de l'Italie.

L'on s'attend à ce que les troupes fascistes de Graziani se rendent sans condition. L'armée allemande d'Italie se verrait dans l'obligation de faire la même chose bientôt.

Hier, les troupes de la 8e armée avaient consolidé leurs positions le long de la rivière Piave pendant que d'autres unités aidaient aux troupes de partisans italiens à libérer la ville de Venise. Plus au sud, la ville de Chioggia a été prise par les Alliés.

Les troupes de montagnes de la 5e armée rencontrent une opposition assez forte au nord du lac Garda.

S'avançant au nord de Gènes, les troupes de la 5e armée ont pris la ville d'Alexandria, après une légère résistance de la part de l'ennemi.

De grandes formations de bombardiers lourds ont pilonné les troupes ennemies en déroute dans l'Italie septentrionale dimanche.

Le général Mark Clark, commandant du 15e groupe d'armée, a annoncé hier la fin virtuelle de la longue et coûteuse campagne d'Ita-

A Québec Pour les Madelinots

Subvention gouvernementale annuelle de \$25,000 pendant cinq années, pour assurer le maintien en opération de deux navires de commerce pendant la saison de navigation, entre les îles, la province de Québec et les provinces maritimes

Québec, 30 (De notre envoyé spécial). — A la séance de la Chambre, vendredi dernier, M. Camille Pouliot, ministre des Pêcheries, a fait adopter son projet de loi intitulé *Loi pour assurer à la population des îles-de-la-Madeleine un bon service de transport maritime*.

Le gouvernement pourra payer à la *Coopérative de Transport maritime et aérien*, de Cap-aux-Meules, pendant une période de cinq années, une subvention annuelle de \$25,000 afin d'assurer le maintien en opération de deux navires de commerce pendant la saison de navigation.

Voici le texte du projet de cette loi: "Attendu que le bien-être et le progrès de la population des îles-de-la-Madeleine sont intimement liés à son commerce avec l'extérieur; Attendu qu'il importe en conséquence de lui assurer un service de transport maritime adéquat;

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. Le lieutenant-gouverneur en conseil peut, sur la recommandation du ministre de la Chasse et des Pêcheries, autoriser le trésorier de la province à payer à la *Coopérative de Transport maritime et aérien*, de Cap-aux-Meules, dans les îles-de-la-Madeleine, pendant une période de cinq ans, une subvention annuelle n'excédant pas vingt-cinq mille dollars, afin d'assurer le maintien en opération de deux navires de commerce pendant la saison de navigation.

2. Ces navires doivent être construits dans la province de Québec et avoir une capacité d'au moins cent quarante tonnes.

3. Ils seront affectés au transport des marchandises entre les différents ports des îles-de-la-Madeleine et ceux de la province de Québec et des Provinces Maritimes.

4. La subvention annuelle prévue

lie, déclarant que les armées allemandes en Italie étaient virtuellement détruites. Il a dit de plus, que 25 divisions ennemies ont été réduites en pièces en 22 jours de combat par les 5e et 8e armées alliées. Il a dit que les Allemands ne pouvaient plus offrir longtemps une résistance effective, mais il a ajouté que la lutte se continuait.

à l'article 1 pourra être accordée à compter de l'année financière 1946-1947 inclusivement pourvu que ces navires soient mis en service avant la fin de cette année financière et que le premier versement de la subvention ne soit fait qu'après cette mise en service.

5. Le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre de la Chasse et des Pêcheries, est autorisé à conclure avec la *Coopérative de Transport maritime et aérien* un contrat conforme aux conditions non incompatibles avec la présente loi que le lieutenant-gouverneur en conseil peut déterminer.

6. Les subventions accordées sous l'autorité de la présente loi seront payées à même le fonds consolidé du revenu.

7. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

Eboulis

Bogota, Colombie, 1er (A.P.) — Un éboulement s'est produit à Lihano, à 70 milles au nord-ouest de Bogota, hier, a enseveli et tué vingt-cinq personnes. On a retrouvé les corps de quatorze de ces victimes. Une masse de terre, affaiblie par les pluies torrentielles, s'est effondrée, couvrant un tiers des habitations du village de Murillo.

Les Evangiles et les actes des Apôtres

par le T. R. Père Bury, P.S.C.

Version reconnue comme une des meilleures. Elle se recommande surtout par la pureté de la langue, la clarté et la fidélité.

Nombreuses références et annotations.

322 pages.

Au comptoir 40s

Par la poste 45s

Les Epîtres et l'Apocalypse

par le T. R. Père Bury, P.S.C.

Pour la première fois au pays, une édition complète, dans un format de poche.

Tout catholique aurait profité à se la procurer, à y revenir très souvent.

284 pages.

Au comptoir 40s

Par la poste 45s

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Travail inachevé

1. Mussolini
2. Hitler
3. Hirohito
4. Le retour de nos gars

LES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE AIDERONT À PORTER LE COUP DÉCISIF



Nouveauté

RICHELIEU

Jeu de cartes de mots-croisés

Pas de devinettes — Pas de questions — Pas de réponse.

Le jeu consiste à former, avec les cartes que le hasard fournit, des mots français entre-croisés.

A la portée de tous.

Jeu de 60 cartes — imprimé en couleurs — avec règlement.

Prix: \$1.00

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Montres aux employés de National Breweries

Vingt-neuf employés de National Breweries Limited, qui ont complété vingt-cinq années de service

à la compagnie, au cours des derniers douze mois, reçurent des montres en or.

Les présentations furent faites par M. J.-C. Cushing, vice-président exécutif de la compagnie, au cours de la soirée de distribution annuel-

le des prix de l'Association des employés de National Breweries, laquelle prit place dans le garage de la compagnie, angle des rues William et Colborne, samedi soir.

Les employés qui reçurent une montre sont H. Berwick, E. Bois-

vert, A. Corbell, H. Decelles, E.-J. Edwards, A. Ethier, J.-R. Gaulin, G. Gendreau, P. Giroux, A. Groulx, H. Groulx, E.-J. Labrie, J.-E. Lahaise, H. Léveillé, P. Mack, A. Mainville, E. Métivier, P. Morin, S.-N. Nickle,

B.-G. O'Brien, F. Paradis, J. Pénetrante, A. Pigeon, L. Riendeau, P. Severini, L. Trottier, M. Vulliard et J. Winfindale.

Une présentation spéciale avait été faite samedi midi à Mlle Blan-

che Lefebvre, du Bureau chef. Ces employés deviennent membres du "Quarter Century Club of the National Breweries Ltd., dont le nombre de membres s'élève maintenant à 237.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

L'attente...



Il y a quelque chose de pathétique chez cet enfant. On lui a dit que son papa est à la guerre et qu'il reviendra l'un de ces soirs. Il attend.

Ceux qui ont là-bas un père, un fils ou un frère désirent plus ardemment que les autres abréger la guerre et sauver des vies. Eux aussi, ils attendent.

Que les hostilités se terminent demain ou que l'ordre de cesser le feu ait déjà été donné, le 8e Emprunt est indispensable. Il faut d'abord vêtir,

nourrir et soigner nos combattants, et les équiper pour les aider à réduire les derniers îlots de la résistance ennemie; ensuite, il faudra hâter le retour de nos marins, de nos fantassins et de nos aviateurs dans leurs foyers. Prêtons le plus possible et profitons du 8e Emprunt qui nous offre encore une fois l'occasion, à nous civils, de faire du même coup un acte patriotique et un bon placement. "Les Canadiens sont là"; ils dépasseront encore une fois l'objectif.



435-9-L

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

Le meilleur placement:
Les OBLIGATIONS de la VICTOIRE
Achetez-en plus que jamais



"Le meilleur placement"



Dans les usines de guerre, vous avez fait ce que le pays attendait de vous, et vous l'avez bien fait.

Maintenant le pays vous réserve une autre tâche importante à vous tous de l'arrière-front, celle de fournir à nos hommes en uniformes, tout ce dont ils ont besoin pour remporter la victoire avec un minimum de pertes.

Achetez des Obligations du 8e Emprunt.

"Le meilleur placement"

ALLONS ! CANADIENS, A L'OEUVRE POUR LA VICTOIRE FINALE !



Cette page est publiée grâce au généreux concours des commanditaires suivants :



Compagnie J.-A. Gosselin Limitée
DRUMMONDVILLE, P.Q.

Crédit Foncier Franco-Canadien

Dominion Textile Company Limited

St. Lawrence Alloys & Metals Limited
BEAUHARNOIS, P.Q.

Société d'Administration et de Fiducie

Sun Life Assurance Company of Canada

ACHETONS des OBLIGATIONS de la VICTOIRE

LA VIE SPORTIVE

Le Montréal nous arrivera demain matin

Le Montréal devait jouer hier à Newark mais la joute a dû être remise et cet après-midi, si la température est propice, les Royaux et les Ours en viendront aux prises dans la dernière joute de la présente série, et, immédiatement après la joute, les joueurs de Bruno Betzel s'embarqueront pour Montréal et demain matin nos porte-couleurs seront dans la métropole. Au cours de l'après-midi le pilote du Montréal convoquera ses hommes au Stade de l'avenue DeLormier afin de tenir une pratique en vue de l'ouverture de la saison locale, qui se fera jeudi après-midi alors que les Orioles de Baltimore viendront disputer la victoire à notre équipe qui a fait excellente figure depuis l'inauguration du circuit Shaugnessy, il y a deux semaines. Montréal peut être fier de son équipe et il y a lieu d'espérer à un championnat. Les Royaux ont gagné 6 parties et ont subi 4 échecs depuis l'inauguration de la saison 1945, et ils occupent la deuxième position de la Ligue Internationale, sur un pied d'égalité avec les Orioles de Baltimore, tandis que les Petits Giants de Jersey City occupent la première place avec 8 victoires et 2 défaites.

Les ferveurs du baseball ne manquent pas de se manifester au Stade jeudi après-midi afin d'encourager, moralement et financièrement, le club Montréal, et ils auront l'occasion et l'avantage de voir évoluer sur le losange trois de nos compatriotes: Roland Gladu, Jean-Pierre Roy et Stanislas Bréard. Ces trois porte-couleurs seront sûrement l'objet d'une ovation de la part de leurs admirateurs et partisans du club de M. Hector Racine.

Stanislas Bréard a fait sensation l'an dernier à l'arrivé au club, il a donné des signes de faiblesse au bâton, mais cette saison notre compatriote a suivi les sages conseils qui lui ont été donnés et il pratique maintenant à gauche, ce qui a grandement amélioré sa tenue au bâton. Roland Gladu est en train de devenir l'un des favoris et l'une des vedettes du Montréal et sa puissance au bâton est la cause de la position avantageuse des Royaux, tandis que Jean-Pierre Roy s'est affirmé solide au mûrier et tout semble indiquer qu'il sera appelé à officier lors de la joute de demain après-midi.

BALTIMORE L'EMPORTE

Les Orioles de Baltimore ont enregistré une belle victoire hier soir alors qu'ils en venaient aux prises avec les Leafs de Toronto, mais pour obtenir la palme les Orioles durent batailler pendant dix manches et ce n'est qu'à leur dernière apparition au bâton qu'ils purent briser l'égalité et triompher de leurs adversaires par le résultat de 11 à 10.

Les vainqueurs obtinrent seize coups réussis contre les 4 lanceurs qui passèrent au mûrier pour les Leafs tandis que les Torontois ne purent frapper plus de 8 coups sûrs contre Skinner, Vanslate et Podgajny mais les coups des visiteurs furent frappés en temps opportun et à la 7e manche les Leafs enregistrèrent 5 points puis ensuite voir annuler cet avantage par des ralliements des Orioles.

Toronto... 1200025000—10 8 4
Baltimore... 0210020321—11 16 6
Stein, Smole, Martin, Samuely et George, Lady, Skinner, Vanslate, Podgajny et Devlin.

LES CHEFS VAINQUEURS

Francisco Davila, qui faisait ses débuts pour les Chefs de Syracuse dans la Ligue Internationale, hier, a obtenu un blanchissage aux dépens des Ailes Rouges de Rochester car les Chefs triomphèrent par le résultat de 3 à 0 pour enregistrer une troisième victoire consécutive. Davila n'accorda que 4 coups réussis à ses adversaires et deux joueurs seulement des Ailes Rouges purent atteindre le deuxième but. Le lanceur gaucher des vainqueurs retira cinq frappeurs sur des balles bien placées et fut solide dans les moments critiques.

Les trois points des Chefs furent obtenus à la 4e manche contre les balles de Trotter mais deux de ces points ont été obtenus sur des erreurs des Ailes Rouges.

Rochester... 00000000—0 4 2
Syracuse... 00030000—3 5 1
Trotter, Koby, Sakis et Martin; Davila et Kerns.

Cinq records pour Doris Geldard

Winnipeg, 1er.—Harold Daly, de Winnipeg, a été réélu président de la Canadian Amateur Swimming Association pour un huitième mandat lors de l'assemblée annuelle de cette association, ici, en fin de semaine dernière.

On a fait remise du Beatty Trophy au nageur qui s'est le plus distingué durant l'année 1944, au Canada.

On a aussi donné la liste des nominations en vue de la remise du trophée Beatty remis annuellement au nageur qui s'est le plus distingué durant l'année, au Canada. Les noms soumis ne furent toutefois pas révélés, car les noms de ceux qui détient actuellement ce magnifique trophée.

Cinq des neuf records canadiens approuvés furent établis par Doris Geldard, la fameuse nageuse du club Mermaid, à Toronto. Mlle Geldard brisa 4 records pour la nage sur le dos, soit pour les 50, 150, 200 et 220 verges. Elle se distingua aussi dans les 150 verges dans l'eau saïée. Voici les temps respectifs: 50 verges sur le dos: 34.4 secondes; 150 verges sur le dos: 2.014 minutes; 200 verges sur le dos: 2.504 minutes; 220 verges sur le dos: 3.034 minutes, et 150 verges (eau saïée) 2.322 minutes. Voici quelques autres records reconnus: 440 verges sur le dos, hommes juniors: Doug. Brown, Toronto Central Y.; 5.582 minutes; 150 verges, genre libre, pour hommes juniors;

Les joueurs en évidence dans les majeures

Le saison du baseball vient d'être inaugurée aux États-Unis et les joueurs des différentes équipes des deux circuits majeurs font tout en leur possible pour figurer au premier rang dans les divers domaines et nous constatons que Mel Ott, des Giants de New-York, est celui qui a obtenu la meilleure moyenne au bâton avec .432, tandis que Holmes, des Braves de Boston, vient en deuxième place avec .426. Dans la Ligue Américaine, Stephens, du St-Louis, est au premier rang avec .435 tandis que Trout, du Detroit, Borowy, des Yankees, et Christopher, des Athletics de Philadelphie, sont à l'honneur avec chacun trois victoires à leur crédit sans aucune défaite.

Voici à date la liste des joueurs qui ont été le plus en évidence dans les ligues Américaine et Nationale:

Ligue Américaine:
Au bâton, Stephens, St-Louis, .435; Kreevich, Saint-Louis, .391.
Points comptés: Starnweiss, New-York, 10; Derry, New-York, et Myatt, Washington 9.
Points produits: Derry et Etten, New-York, 13.
Soups sûrs: Hall, Philadelphie, 18; Peck, Philadelphie et Steiner, Boston, 15.
Deux-buts: Byrnes, Saint-Louis, Moses, Chicago et Myatt, Washington, 5.
Trois-buts, Torres, Washington, et Lindell et Starnweiss, New-York, 2.
Circuits: Derry, New-York, 4; Hayes, Philadelphie, 3.
Buts volés: Casey, Myatt et Binks, Washington 4.
Les lanceurs: Trout, Detroit, Borowy, New-York, et Christopher, Philadelphie, 3-0.

Ligue Nationale:
Au bâton, Ott, New-York .432; Holmes, Boston, .426.
Points comptés: Ott, New-York 15; Culler et Neiman, Boston 11.
Points produits, Lombardi, New-York 16; Neiman, Boston 15.
Soups sûrs, Holmes, Boston 20; Rucker et Hausmann, New-York, 17.
Deux-buts: Huit joueurs égaux avec chacun 4.
Trois-buts, Treize joueurs égaux avec chacun 1.
Circuits: Neiman, Boston, 4; Ott, Weintraub et Lombardi, New-York, 3.
Buts volés: McCormick, Cincinnati 4, cinq joueurs égaux avec chacun 3.
Les lanceurs: Voiselle, New-York, et Derringer, Chicago, 3-0.

Le baseball professionnel

HIER
Ligue Américaine:
Aucune partie au calendrier.
Ligue Nationale:
Aucune partie au calendrier.
Ligue Internationale:
Syracuse 3, Rochester 0.
Buffalo à Jersey City, remise.
Montréal à Newark, remise.

AUJOURD'HUI
Ligue Américaine:
Chicago à Detroit.
Cleveland à St-Louis (soir).
Washington à Boston.
Philadelphie à New-York.
Ligue Nationale:
Boston à Brooklyn.
New-York à Philadelphie.
St-Louis à Pittsburgh.
Seules parties au calendrier.
Ligue Internationale:
Montréal à Newark.
Buffalo à Jersey City.
Rochester à Syracuse.
Seules parties au calendrier.

POSITION DES CLUBS
Ligue Américaine: J. G. P. Moy.
Chicago... 9 2 5 7.14
Detroit... 9 2 3 6.67
New-York... 11 7 4 6.36
Philadelphie... 11 6 5 5.45
Washington... 11 6 5 5.45
St-Louis... 9 4 5 4.44
Boston... 11 3 8 2.73
Cleveland... 9 2 7 2.22
Ligue Nationale:
New-York... 12 8 4 6.67
Chicago... 11 7 4 6.36
St-Louis... 9 5 4 5.56
Boston... 11 6 5 5.00
Brooklyn... 10 5 5 5.00
Cincinnati... 11 5 6 4.55
Pittsburgh... 11 4 7 3.64
Philadelphie... 11 3 8 2.73
Ligue Internationale:
Jersey City... 10 8 2 8.00
Montréal... 10 6 4 6.00
Syracuse... 7 4 3 5.71
Baltimore... 10 5 4 5.56
Newark... 9 5 5 5.00
Rochester... 9 3 6 3.33
Buffalo... 9 3 6 3.33
Toronto... 8 2 6 2.50
Association Américaine:
Minneapolis... 7 5 2 7.14
Milwaukee... 6 4 2 6.67
Indianapolis... 10 6 4 6.00
Louisville... 9 5 4 5.56
Columbus... 10 5 5 5.00
Tulledo... 9 3 6 3.33
Kansas City... 6 2 4 3.33
St-Paul... 5 1 4 2.00

Les sports à la National Breweries

Samedi soir, devant une assistance d'environ 1000 personnes, comprenant des dirigeants de la compagnie et des membres de l'Association des employés de la National Breweries Limited, eut lieu la distribution annuelle des trophées et prix gagnés au cours de la saison écoulée. Cette distribution de prix eut lieu dans le garage de la compagnie, angle des rues William et Colborne.

Les mardis de la Palestre

Ce soir, 1er mai, dans les salons bleu et or de la Palestre nationale, aura lieu la dernière soirée mensuelle des membres de la Palestre nationale. Bienvenue à tous.

Robert Dean, Toronto Central Y. 1.51.2 minute, et 120 verges, genre libre, pour dames seniors: Doris Geldard, Mermaid Swimming Club, Toronto, 1.31.4 minute.

Hubert Gagnier a triomphé de Jerry Shears

Les boxeurs amateurs étaient de nouveau à l'oeuvre hier soir alors que les officiels du C.P.R. A.A.A. offraient une intéressante séance à leur salle de Rosemont, et pas moins de 400 personnes ont été témoins des rencontres mises à l'arbitrage.

Hubert Gagnier a continué sa série de victoires alors qu'il a remporté la décision sur Jerry Shears, dans l'une des principales rencontres de la soirée. Ce combat a fourni beaucoup d'action et a été très contesté. Charley Clemmario a aussi remporté sa deuxième victoire de suite sur Wilfred White dans un combat de 5 rounds.

FINALES — 5 RONDES

126 lbs: Hubert Gagnier, C.P.R. A.A.A., défait Jerry Shears, champion militaire des districts Nos 2 et 4, décision.
147 livres: Charley Clemmario, C.P.R. A.A.A., défait Wilfred White, West End, décision.

Trois rondes

108 livres: Irving Blumenthal, Y.H.C.A., défait Henry Abrams, U.S., décision.
118 livres: Syd Aaron, Y.H.C.A., défait Noël Gagnon, C.P.R. A.A.A., décision.
118 lbs: Chuck Gibson, Norvic, défait Urban Carpenter, Square, décision.
126 lbs: Guy Charron, National, défait Marcel Kingette, Square, décision.
126 lbs: Earl Aspell, Norvic, défait Hubert Delorme, C.P.R. A.A.A., décision.

135 lbs: Vincent Roberge, National, défait Pat Dupont, Square, décision.

135 lbs: Marcel Desrosières, National, défait Jos. Sauro, Champêtre, décision.

Gala de natation au bain Lévesque

Le récent gala de natation du Bain Lévesque a été couronné du plus vif succès. Pour clore la saison, le groupe de sportsmen a suivi l'initiative lancée par le département des récréations publiques, MM. Delphis Demers et L. Asselin, qui ont été les ames dirigeantes du développement de la natation dans nos baignoires.

Ce fut une splendide soirée présidée par MM. les conseillers V. Lévesque, P. Desmarais, G. Godin et F. Duclos. L'enthousiasme des jeunes concurrents fut grand autant que chez les spectateurs. Les autorités municipales se sont dites satisfaites et MM. V. Lévesque et F. Duclos dirent quelques mots et distribuèrent les coupes aux gagnants. Ils remercièrent les organisateurs et M. Rosaire Delorme, gardien-instructeur, MM. L. Ménard et D. Guay, instructeurs. Ils sollicitèrent la bonne volonté de tous pour développer de plus en plus la natation.

RESULTATS

50 vgs, genre libre, garçons senior: Romeo Blanchette.
25 vgs, filles en-dessous de 12 ans: Carmen Delorme.
25 vgs, genre libre, garçons en-dessous de 12 ans: P. Monastesse.
25 vgs, filles en-dessous de 15 ans: Jeanne d'Arc Dulude.
25 vgs, genre libre, garçons, 13 et 14 ans: Yvon Thounin.
50 vgs, brasse, femmes senior: Jennine Ménard.
25 vgs, garçons en-dessous de 12 ans: John McDermott.
50 vgs, brasse, hommes senior: Arthur Landry.
25 vgs, brasse, garçons, 13 et 14 ans: Jean-Louis Ménard.
50 vgs, brasse, femmes senior: Annette Labonté.
50 vgs, garçons senior: Arthur Landry.
25 vgs, garçons en-dessous de 15 ans: Jacques Monastesse.
50 vgs, brasse, garçons en-dessous de 16 ans: Georges Robillard.
50 vgs, genre libre, garçons junior: Paul Carrière.

PLONGEOIS
Filles — 1ère, Yvonne Labrie.
Femmes — 1ère, Pauline Labrie.
Hommes — 1er, Fernand Trudel.

COUPES PERPETUELLES

Meilleurs nageurs senior: 1er, Aimé Desnoyers; 2e, Arthur Landry; 3e, Romeo Blanchette.
Meilleur nageur junior: Jacques Monastesse.
Meilleur plongeur: Fernand Trudel.

Les sports à la National Breweries

Samedi soir, devant une assistance d'environ 1000 personnes, comprenant des dirigeants de la compagnie et des membres de l'Association des employés de la National Breweries Limited, eut lieu la distribution annuelle des trophées et prix gagnés au cours de la saison écoulée. Cette distribution de prix eut lieu dans le garage de la compagnie, angle des rues William et Colborne.

Le président de l'association, M. René Gaulin, de la brasserie Frontenac, remercia la compagnie de l'appui accordé à l'association, et félicita les gagnants.

M. J. C. Cushing, vice-président exécutif de la compagnie, félicita l'Association des succès obtenus au cours de l'année, ajoutant que la grande variété du programme de cette année a permis à chaque membre de participer au moins à une activité de son choix. M. Cushing rappela que l'association qui avait débuté en 1919, avec un petit groupe, est devenue une vaste organisation qui compte aujourd'hui 1867 membres.

Séance de boxe à la Palestre du National

Mardi prochain, le 8 mai, au gymnase de la Palestre Nationale, on assistera à une séance de boxe amateur. On sait que les Golden Gloves ont tenu récemment à cet endroit pour la première fois, et la Palestre leur fameux tournoi qui remporta un succès sur toute la ligne. Ce sera la première séance de boxe sous les auspices du National depuis que le pugilat a repris pour de bon, soit en novembre dernier. L'an dernier Paul Panneton avait organisé une séance de boxe au gymnase de la Palestre et ce fut le premier pas de boxe au centre sportif de la rue Cherrier, et ce fut l'occasion de faire connaître la boxe au National. Au tournoi des Golden Gloves les boxeurs du National, sous la direction de l'instructeur Paul Stuart, se mirent fort en vedette; ils remportèrent des succès monstres pour le peu d'entraînement qu'ils avaient eu. La prochaine séance du National sera certes mémorable dans les annales de la Palestre, si l'on en juge par les succès de Paul Stuart jusqu'ici.

Lionel Vezeau, qui remporta le championnat des Golden Gloves dans la classe ouverte, chez les 147 livres, a accepté de rencontrer de nouveau Jean-Paul Oumet. Cette famille est bien connue dans le sport, car deux de ses membres sont de solides boxeurs. Roméo, qui est maintenant outre-mer, et Jean-Paul, qui s'est rendu en finale aux Golden Gloves. Le troisième membre des Oumet, Marcel, est champion à la lutte professionnelle. Le nouveau combat de cinq rounds entre Vezeau et Oumet est attendu avec impatience, et c'est à la demande de ce dernier que le combat a été organisé.

Plusieurs combats - revanches des Golden Gloves auront lieu mardi, le 8, à la Palestre. Le jeune Jacques Rougeau se reprendra avec Henry Abrams, du University Settlement, de Billy Zed. L'instructeur de ce club, qui remporta le trophée Jack Dempsey aux Golden Gloves, s'est fait fort l'oreille pour accepter un nouveau match contre l'étoile de la Palestre Nationale. Plusieurs autres porte-couleurs de la Palestre seront au programme, le 8 mai prochain: Marcel Pilon, Marcel Desrosières, Vincent Roberge, Guy Charron, François Veilleux, Gérard Laliberté, Jean-Pierre Côté. Les protégés du promoteur et de son assistant Armand Rougeau auront beaucoup de besogne mardi prochain, pour défendre les coupes Jean Barrette et Paul Stuart.

SEMAINE DE LA JEUNESSE

La Palestre prendra une part active à la Semaine de la jeunesse, jeudi soir prochain, à 8 h. 30. Nick Kebedgy présentera ses culturistes dans une démonstration publique; le même soir Hélène Lortie et Charles Villeneuve auront des nageuses qui donneront des démonstrations de natation, plongeon et sauvetage.

POLO AQUATIQUE

Demain, le club de polo aquatique Cherrier compte prendre une revanche sur l'Excelsior. Paul Tanguay sera à son poste et compte mener la vie dure à Louis Rousseau. L'instructeur, Charles Villeneuve nous informe que tous les nageurs qui pratiquent le ballon à la piscine, fourniront un beau jeu à la prochaine joute.

BADMINTON

Ces jours-ci le club de badminton de St-Jean est venu rencontrer le National dans une série de rencontres amicales. Le Dr J.-P. Renaud, directeur de cette section, a organisé le tournoi de la classe B des dames qui s'est ainsi terminée: championne (simple): Claire Rochon, qui a battu Madeleine Lemay, par le score de 10-11, 11-4 et 11-7. Championnes (double dames): Mme McKecher et Claire Rochon ont vaincu Madeleine Lemay et Janine Desroches par le score 8-11, 11-5 et 11-3. Cette semaine, les tournois de la classe A sont en cours et se termineront dimanche prochain, le 6 mai. Environ 80 joueurs sont inscrits.

BILLARD

Le directeur de la section du billard du National, Zoé Martel, annonce le classement du tournoi handicap qu'il a organisé: Jacques Cofsky se classe premier; A. Fortier arrive en deuxième place; Jos. Allard, A. Lajoie et J. Mailloux, ex-aequo, en troisième position.

BALLON VOLANT

Demain soir, à 7 h. 30, le National recevra l'usine Bouchard de Ste-Thérèse, dans une rencontre amicale de deux dans trois.

Ross refuse de se rapporter

Détroit, 1er. — Don Ross, échangé par les Tigers de Detroit aux Indiens de Cleveland, a laissé entendre qu'il ne se rapporterait pas aux Indiens. Pendant que Ross était à converser sérieusement avec Briggs avec le gérant général des Tigers, Jack Ziller, sa femme a dit qu'il projetait retourner chez lui à Pasadena, Californie, plutôt que de se rapporter à Cleveland. Ross, joueur d'utilité de 30 ans, fut échangé aux Indiens pour Dutch Lambert Meyer pour Roy Cullenbine, un ex-voltigeur des Tigers.

Atelier de construction de machines et de réparations — Services d'ingénieurs et de dessinateurs — Atelier de patrons et de soudure — Fonderie de fonte et de bronze.

L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada.

970 à 986 rue de Bullion Montréal

Téléphone: * Plateau 9641

LEFEBVRE FRERES

INGÉNIEURS, MÉCANICIENS, Soudure

Les équipes composées de six joueurs

Les amateurs de crosse qui se préparent à suivre les activités de la Ligue Interprovinciale, à Lachine, et probablement aussi à Montréal, seront heureux d'apprendre que l'on a décidé, lors de l'importante assemblée de dimanche dernier, à l'hôtel Queen's de revenir au jeu à six joueurs. C'est dire qu'il y aura donc six joueurs en lice, pour chaque club, au lieu de sept, dans toutes les joutes régulières du circuit Goulet et aussi dans les éliminatoires de fin de saison.

C'est après des discussions de toutes sortes qu'on en est venu à cette décision de n'aligner que six joueurs. L'expérience des deux dernières saisons a en effet prouvé que le jeu à six joueurs est beaucoup plus rapide et qu'il est aussi beaucoup plus spectaculaire et bien moins rude.

Chaque club devra donner une garantie de \$200 comme quoi il remplira tous ses engagements et que les parties commenceront en temps.

Toutes les équipes sont à l'entraînement. Le Lachine pratique encore ce soir, mercredi et vendredi soir, à l'arena de Lachine, à 8 h. Une assemblée des arbitres seniors et mineurs aura lieu mercredi soir, à 8 h., au club Papineau, rue Ste-Catherine est.

Les débuts de la Ligue Pony

Buffalo, 1er. — C'est aujourd'hui qu'a lieu l'inauguration de la saison de la Ligue de Baseball Pony et trois nouveaux gérants auront la direction des équipes dans ce circuit qui en est à sa quatrième année de jeu en temps de guerre.

Tous les clubs du circuit seront à l'oeuvre aujourd'hui à moins d'intervention par l'incélérence de la température et les joutes suivantes seront à l'affiche: Jamestown (le club champion l'an dernier) à Erie; Lockport (champion pour l'année régulière) à Batavia; Hornell à Wellsville et Clean à Bradford.

A Batavia, il y aura des cérémonies toutes spéciales en hommage à la mémoire du président Franklin-Delano Roosevelt et à la mémoire de deux joueurs des Clippers de Batavia qui ont donné leur vie pour l'armée américaine, depuis le début de la guerre. Il y aura la parade au drapeau et le hissement traditionnel et l'on tiendra le silence deux minutes. Les deux joueurs des Clippers morts à la guerre et qui seront honorés sont: Walt Loos, receveur durant la saison 1940 et Tony Janis, 3e but et membre du premier club Batavia à s'aligner dans le circuit Batavia fondé en 1939.

Cinq des gérants de l'an dernier sont de retour à leur poste. Ce sont: Greg Mulvey à Lockport; Jack Tighe à Batavia; John Fitzpatrick à Olean; Bill Harris à Erie; et Johnny Morrow à Hornell. Les nouveaux pilotes du circuit Stedler sont: Jim Levey à Jamestown, un ancien joueur d'intérieur des Majeures qui joua également avec le Buffalo de la Ligue Internationale; Bob Gow à Wellsville et Lee Riley à Bradford.

Le roi de Kidji et Elfrida Norsen

par DELLY
Histoire d'aventures et d'amour, voilà un des meilleurs, sinon le meilleur roman de Delly dans ce genre.

Tout en contrastes, pages dramatiques et pages de fraîcheur se suivent dans une agréable harmonie. Les fidèles de Delly trouveront dans cette oeuvre nouvellement imprimée tout le charme de ses autres romans avec, en plus, l'intérêt d'une intrigue policière fort bien menée.

Deux volumes (460 pages).

Au comptoir \$2.00

Par la poste \$2.15

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

AGENCE DE DETECTIVES

DETECTIVES PRIVES

Investigations Civiles, Criminelles, Domestiques et Industrielles, Surveillance, Protection, Personnelle, Discretion absolue. Rapports confidentiels.
Honey Detective Agency
28 St-Jacques ouest Tél. HA. 6823

REPARATIONS ELECTRIQUES

Tél.: PL. 5585 973 St-Georges

MONTREAL

LAURETIDE AUTO ELECTRIC REG'D

Réparations électriques et mécaniques
PAUL BROSEAU, prop.

Atelier de construction de machines et de réparations — Services d'ingénieurs et de dessinateurs — Atelier de patrons et de soudure — Fonderie de fonte et de bronze.

L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada.

970 à 986 rue de Bullion Montréal

Téléphone: * Plateau 9641

LEFEBVRE FRERES

INGÉNIEURS, MÉCANICIENS, Soudure

Cartes Professionnelles

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE

Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
441, St-François-Xavier Montréal
Tél. Marquette 2331-2384

AVOCATS

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.

VANIER & VANIER

AVOCATS

57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOR 2841

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur

et formule de preuve

10% d'invention

écritez à

ALBERT FOURNIER

PROCEDEUR DE BREVETS D'INVENTION

954 STE CATHERINE EST MONTREAL

INVENTIONS

Protégées en tous pays

Demandes le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.

MARION & MARION

Fondée en 1892

761, Ste-Catherine ouest, Montréal

COMPTABLES

CARON & CARON

Comptables Agréés — Chartered Accountants

Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.

Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.

Barthélemi Massé, L.S.C., C.A.

59, rue St-Jacques

HARBOR 3635 MONTREAL

429, rue Lavolette, TROIS-RIVIERES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables Agréés — Chartered Accountants

Maur

Le huitième emprunt de la victoire

Premier bombardier piloté d'Angleterre au Canada pour contribuer au succès du présent emprunt — Aux "Noms spéciaux" — La ville des Trois-Rivières à l'honneur — Dans les autres centres

Pour la première fois depuis le début de la guerre, un bombardier comptant à son crédit 211 envolées en territoire ennemi, a été piloté d'Angleterre au Canada pour contribuer au succès du VIII^e emprunt de la victoire. A cette fin patriotique le célèbre Mosquito "F for Freddie" a été désigné, et son équipage composé du lieutenant de section Maurice Briggs, D.S.O., D.F.C., D.F.M., pilote, et de l'officier d'aviation John Baker, navigateur, lui ont fait toucher terre à Dorval, hier après-midi, à 2 h. 45, devant un groupe de journalistes et de photographes.

Bien que de construction anglaise et employé par la R.A.F., l'appareil est essentiellement canadien puisque le bois plaqué de son fuselage est un produit des forêts d'épinette de la Colombie canadienne.

Vieille de deux ans, l'histoire de ce Mosquito commence avec l'intensification des bombardements alliés en Allemagne, c'est-à-dire au cours des premiers mois de 1943. On confia aux appareils de cette classe une mission délicate qui devait en populariser le nom chez nous et en faire la terreur de l'ennemi: celle de déjouer les défenses de la D.C.A. et de déterminer l'emplacement des objectifs stratégiques.

Pendant toute cette année-là, "F for Freddie" survola le territoire ennemi avec une remarquable régularité, relevant les objectifs dans la Ruhr, en France, en Belgique au cours des assauts aériens antérieurs à l'invasion, indiquant les points vitaux à l'infanterie qui débarqua en Normandie. Par la suite il s'en prit de nouveau à la Ruhr, à ses établissements industriels ainsi qu'aux troupes d'infanterie ennemies. Naguère encore il était consacré à des tâches vitales avant d'être réquisitionné pour une mission moins dangereuse: promouvoir le progrès du VIII^e emprunt de la victoire au Canada.

Son équipage actuel est anglais, mais des aviateurs canadiens ont déjà mané ses commandes: le lieutenant de section D.L. Moher, D.F.C., de Mimico, Ont., et le lieutenant de section A.B.S. Sydnor, D.F.C., de Bracebridge, Ont., tous deux revenus au pays.

Dans la section des noms spéciaux

Le comité des noms spéciaux du comité national des finances de guerre rapporte les souscriptions suivantes de compagnies et de particuliers de Montréal:

City of Outremont, \$250,000; Consumers Cordage Co. Ltd., \$65,000; Dr Charles-W. Colby \$50,000; Pen-

sion Fund Society of Canada Steamship Lines Ltd., \$50,000; John Miller & Sons Ltd., \$35,000; The B.V. D. Co. Ltd., \$25,000.

Le comité des noms spéciaux du comité des finances de guerre rapporte les souscriptions suivantes de compagnies et de particuliers d'en dehors de la ville: la Banque d'Economie de Québec, Québec, \$600,000; la Fonderie de l'Islet Ltée., L'Islet Station, \$25,000; les Prévoyants du Canada, Québec, \$150,000; la Société de la Caisse de retraite de la Banque d'économie de Québec, \$25,000.

Le Comité national des finances de guerre pour la province de Québec vient d'être informé du comité d'organisation du 8^e emprunt de la victoire aux Trois-Rivières que la métropole de la Mauricie a acheté à date pour un montant global de \$1,146,000 en obligations du gouvernement. Ceci représente 21.6 p.c. de l'objectif trifluvien qui est de \$5,300,000. C'est le plus fort pourcentage obtenu, tout proportion gardée de la population des Trois-Rivières qui, comme on le sait, est, par le nombre, la troisième en importance, dans le Québec.

Sorel, 1er. — Le comté de Richelieu continue de souscrire avec enthousiasme au 8^e emprunt de la victoire. Il avait atteint, durant la fin de semaine, les 81.7 p.c. de son objectif. La seule ville de Sorel s'était inscrite pour un pourcentage de 51.44 p.c. de son quota. Les Sorel Industries Ltd ont obtenu 193 p.c. et les Marine Industries Ltd, 215 p.c.

St-Hyacinthe, 1er. — A St-Hyacinthe, on a atteint 50 p.c. de l'objectif total qui est de \$1,800,000, soit la somme de \$900,000.

St-Jean, 1er. — A St-Jean, sur un objectif de \$1,300,000 on a souscrit \$528,000, soit 40 p.c. de l'objectif. Parmi les compagnies, la Dominion Blank Book a atteint 170 p.c. de son objectif; la Cie St. John Boy Clothings a atteint 115 p.c.; la Cie Belding Corticelli a atteint exactement son objectif et l'hôtel St-Jean a souscrit 115 p.c.

A St-Eustache, l'objectif a été atteint. A St-Placide, on a atteint 85 p.c. de l'objectif.

A Ste-Scholastique on a souscrit 82 p.c. Dans le comté du même nom, on a atteint 54.5 p.c.

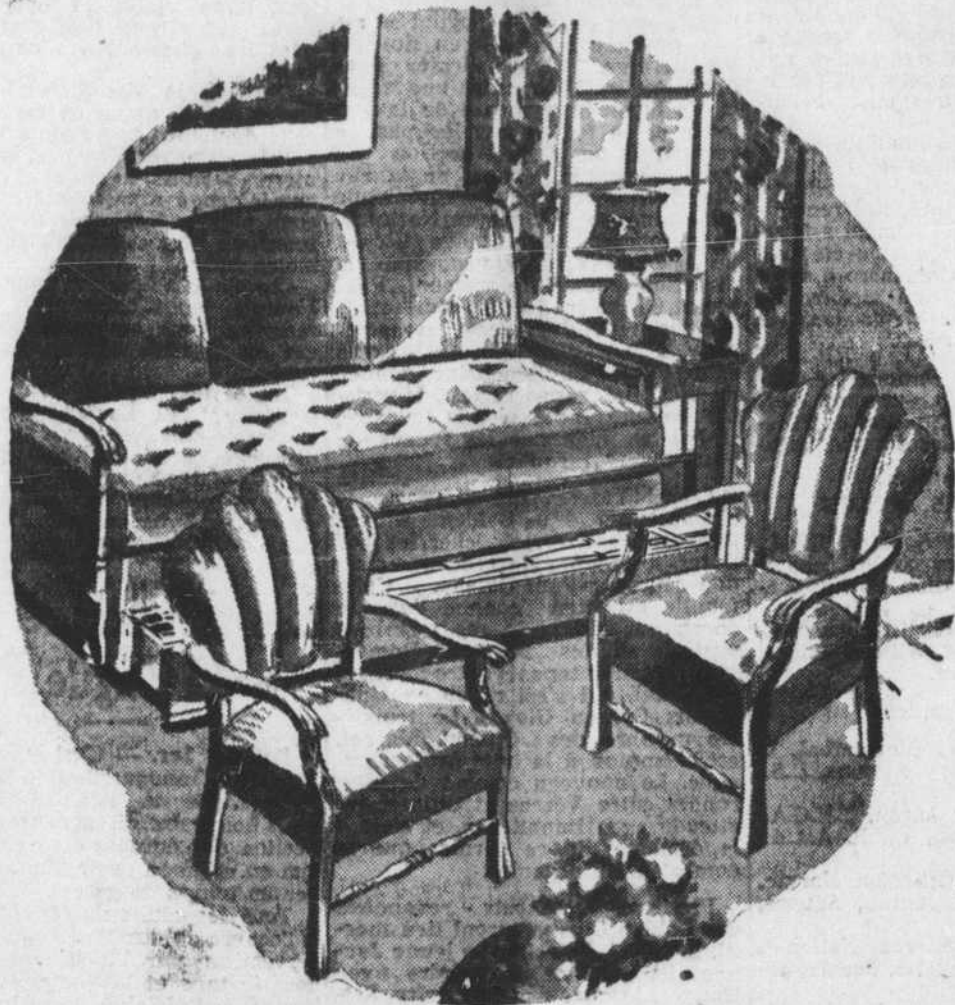
Shawinigan, 1er. — A Shawinigan, on a atteint 93.3 p.c. de l'objectif. Le total des souscriptions à l'heure actuelle est de \$1,304,300 sur un total de \$1,400,000.

AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS 1868

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ DUPUIS

Mobiliers studio trois pièces

A BOISERIE SCULPTEE AU FINI NOYER



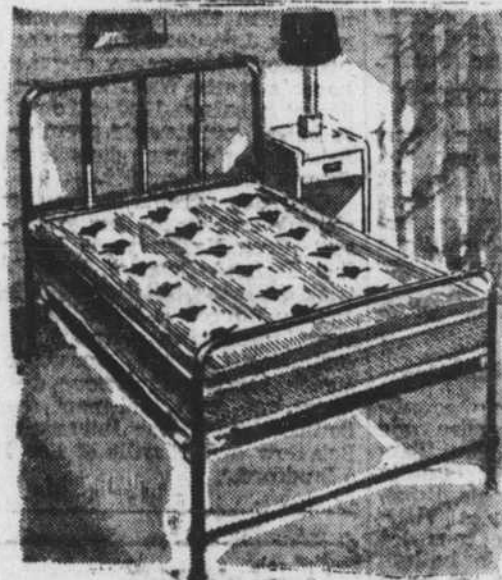
BELLE COUVERTURE DE TISSU D'AMEUBLEMENT

Voilà le mobilier qu'il faut installer dans votre salon dès ce début de mai... afin de faire d'une seule pièce UN SALON ET UNE CHAMBRE A COUCHER.

EN EFFET — LE DIVAN EST TRANSFORMABLE EN LITS Jumeaux. MATELAS ET COUSSINS A RESSORTS. Un dossier pour appuyer les coussins le jour. 96.95

Diver et 2 fauteuils — les 3 meubles

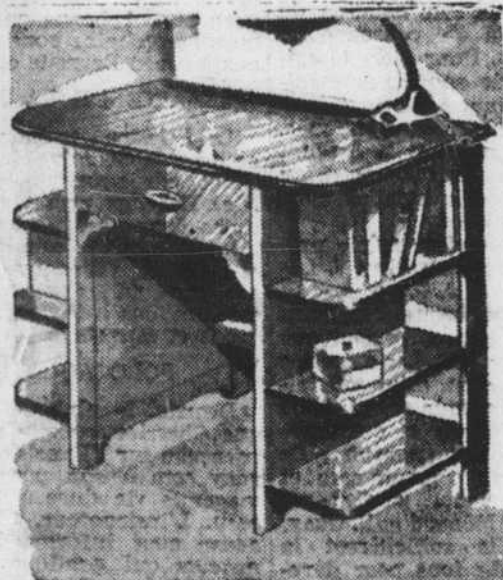
Conditions de paiement en conformité avec les ordonnances de la CPCTG.



LITS COMPLETS "SIMMONS"

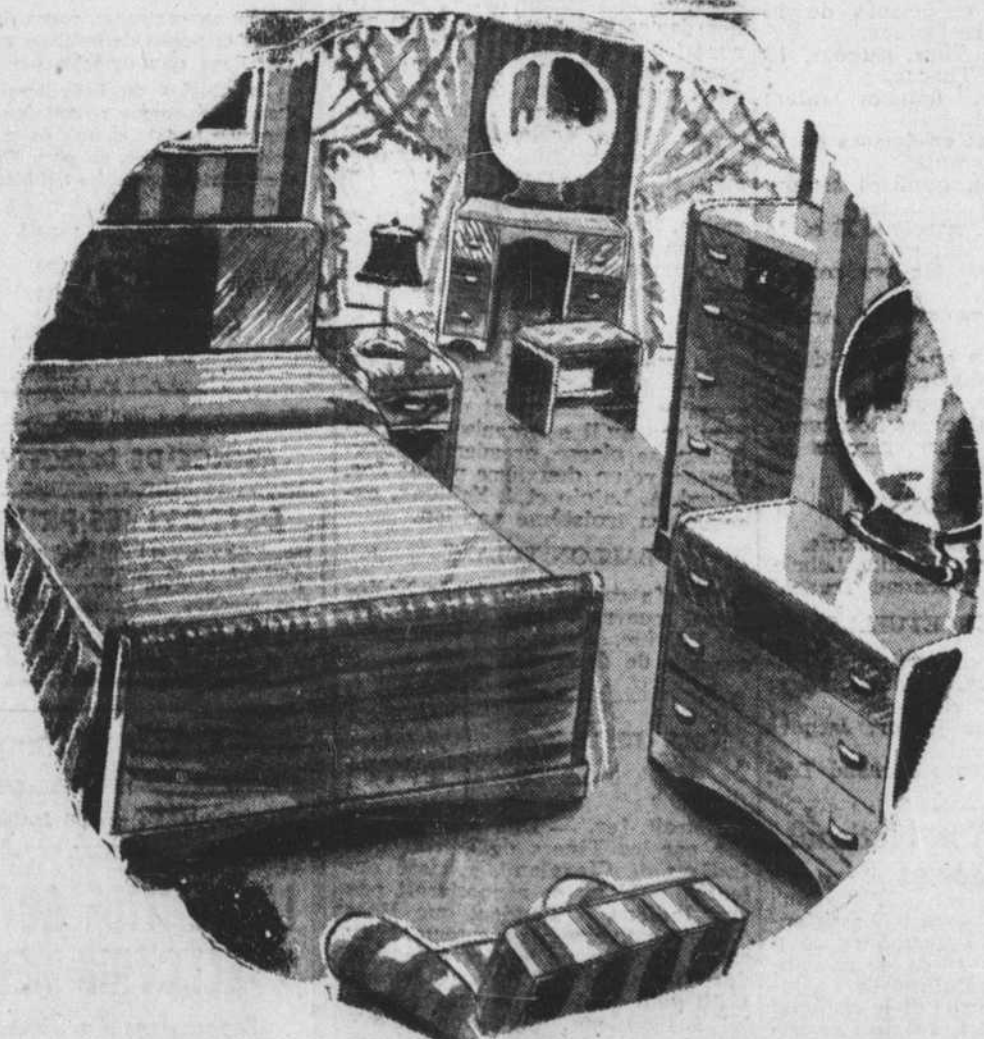
Tout métal au fini brun avec sommier solide ainsi qu'un matelas de coton bord roulé. 18.95

Largeur 36 pouces. Les 3 pièces



BUREAUX MODERNES SURFACE EN NOYER

Un meuble peu cher en dépit de sa belle apparence et de sa fabrication solide. Avec un tiroir, des tablettes sur les côtés. Environ 18" x 34" — CHACUN 19.95



MEUBLEZ VOTRE CHAMBRE A BON MARCHÉ

MOBILIERS de 6 pièces en noyer au fini pâle et de style moderne. Chacun comprend: lit double, bureau, chiffonnier, coiffeuse, banquette et table de chevet. 174.00

Conditions de paiement en conformité avec les ordonnances de la CPCTG.

DUPUIS — quatrième étage.

Nouvelles culottes sport Jantzen

POUR HOMMES ET JEUNES GENS



un modèle que vous apprécierez aux heures sportives, pour la marche, pour le jardinage.

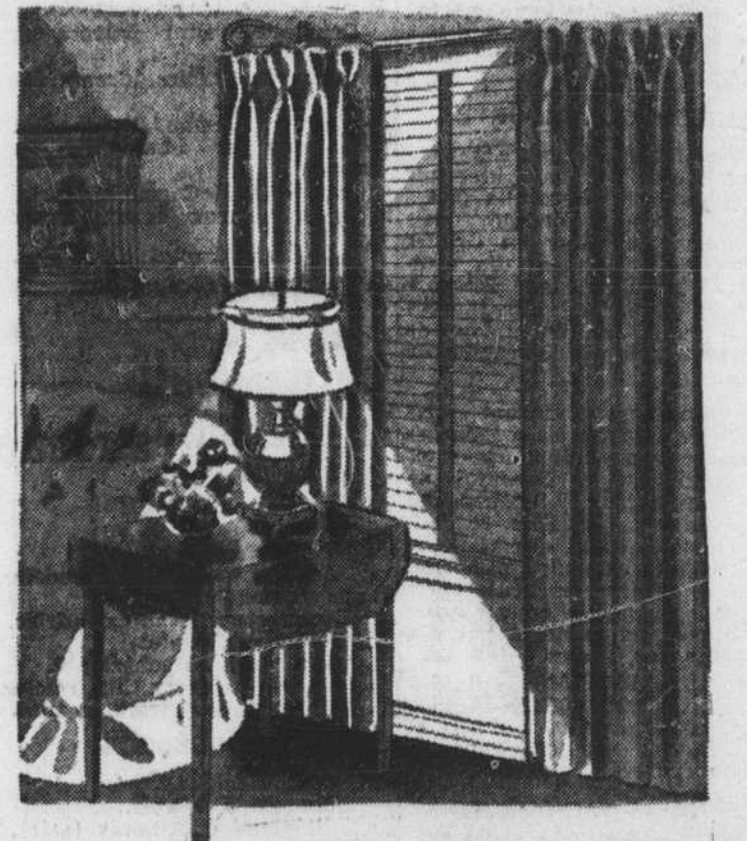
MODELE "NAVIGATOR" 3.95
fermeture éclair

MODELE "SKIPPER" 2.95
avec boutons

Voyez comme la coupe tailleur est réussie... devant à fermeture éclair et à boucle de métal d'un ajustement facile. Une petite poche sur le devant de la ceinture pour les clés, la menue monnaie... une autre en arrière à gauche. Confection solide en coton robuste; coupe avec plus d'assurance plus d'ampleur. Ton fauve seulement. Tailles: 30 à 40.

Pensez aux vacances... venez demain acheter un de ces modèles.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



Deux suggestions du rayon des rideaux

Velours à draperies à rideaux de scène ou de théâtre

largeur 48 pouces, 2.75
mercredi, la verge

Ce velours est de belle qualité, épais, offert en ROUGE — BLEU — VERT — BRUN. Nous vous recommandons de prendre avantage de cette offre si vous songez à obtenir un beau velours, pour décoration de fenêtres, etc.

DEMI-TRINGLES

En métal imitant le fer forgé. Surface au fini noir et doré. Longueur 18 pouces. Voyez le bas prix, LA PAIRE 1.65

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

Couvre-lits d'été en cretonne fleurie

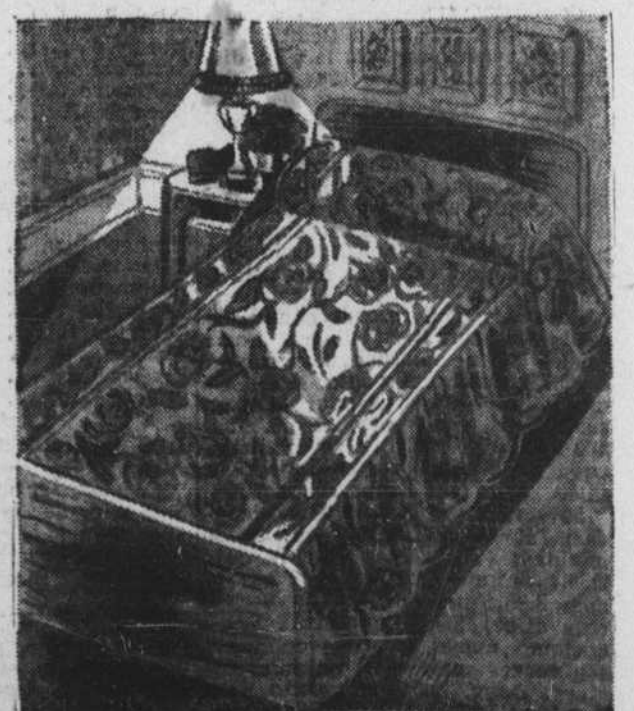
une belle parure pour lit double

environ:
88 x 100
pouces
chacun

7.25

Remplacez dès maintenant ce luxueux couvre-lit de satin ou autre tissu par un de ces modèles en CRETONNE FLEURIE pour l'été... La variété des dessins et des coloris facilitera votre choix chez DUPUIS.

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)



Hôpital Notre-Dame

Les élections au bureau d'administration et au comité exécutif

Voici le résultat de l'élection des officiers du Bureau d'administration et du Comité exécutif, tenue le 27 avril.

Bureau d'administration: Président, M. Hector-H. Racine; 1er vice-prés., M. Armand Chapat; 2me vice-prés., M. Ernest Tétreau, c.r.; trésorier honoraire, M. Charles-A. Roy; président honoraire, M. Arthur Terroux.

Membres du Comité exécutif: MM. Charles-A. Roy, Hector-H. Racine, le col. Roméo Gauvreau, I.C., Roma Amyot, M.D., et L.-Emile Grothé.

Examen d'entrée à la Faculté des sciences

Pour être admis comme élève régulier à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal au début de la prochaine année académique, il faut, à moins d'être pourvu du baccalauréat en arts des Universités Laval ou de Montréal, subir un examen d'entrée.

Cet examen aura lieu en juin prochain, aux dates suivantes: français, le 13 juin, à 8 h. a.m.; anglais, le 15 juin, à 3 h. p.m.; le dessin et les matières scientifiques, les 18, 19 et 20 juin, à 9 h. et à 2 h. p.m. (reprise en août).

Séssion du mois d'août (sans droit de reprise): Français, 29 août à 8 h. du matin; anglais, 31 août, à 3 h. du soir; autres matières, 27, 28 et 29 août, à 9 h. du matin et à 2 h. p.m.

Ces examens se passent à l'immeuble de l'Université, 2900 boulevard du Mont-Royal. Les frais sont de \$5.00 payables entre le 1er et le 9 juin inclusivement, au bureau de la trésorerie de l'Université de Montréal. On peut obtenir des renseignements supplémentaires au secrétariat de la Faculté des sciences, AT 9451, local 28, 2900, boulevard du Mont-Royal.

Le secrétaire de la Faculté des sciences.

Derniers cours sur les boîtes à fleurs

Le dernier cours en français, sur les boîtes à fleurs sera donné par M. Adélard Bisailon, horticulteur, mardi, le 1er mai, à 8 h. 30 p.m., dans l'immeuble principal du jardin botanique de Montréal.

Messe célébrée par Mgr Oscar Julien

Le 2 mai, fête de Marie Réparatrice, il y aura à 8 h. 30 dans la chapelle de Marie Réparatrice, 1025 ouest, Mont-Lévy, une messe célébrée par Son Exc. Mgr Oscar Julien, vicaire apostolique de Nyassa. Toutes les personnes amies et les membres des différentes œuvres du couvent sont cordialement invités à y assister.

Les exercices de la neuvaine de réparation ont lieu tous les soirs à 8 h. Il y a sermon par le R. P. Henri Racine, O.P., et bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.

Les encycliques sociales

Anniversaire marqué par un ralliement au parc LaFontaine

C'est le dimanche 13 mai, à 3 h. de l'après-midi, qu'aura lieu au parc La Fontaine le ralliement pour commémorer l'anniversaire des encycliques Rerum Novarum et Quadragesimo Anno. Quatre orateurs adresseront la parole du kiosque central: M. Arthur Germain, du comité diocésain d'action catholique, M. André Laurendeau, député de Montréal-Laurier, M. J.-H. Delisle, ministre d'Etat, et le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V. Il y aura aussi orchestre entre les discours.

La manifestation commencera à 3 h. Tous sont invités à y assister. Des sièges seront à la disposition des auditeurs.

Institut Pie XI

Cours sur les accidents du travail

Le cours de "service social" de l'Institut Pie XI, qui sera donné samedi prochain le 5 mai, à 2 h. 30, en l'Institution des Sourdes-Muettes, 3725 rue St-Denis, par M. l'abbé Lucien Desmarais, directeur de l'École du service social de l'Université de Montréal, portera sur "Les accidents du travail". Entrée libre.

M. Rodolphe Laplante au Saint-Laurent-Kiwaniis

Le conférencier d'honneur au déjeuner hebdomadaire du club St-Laurent Kiwanis, demain midi, au Ritz-Carlton, sera M. Rodolphe Laplante, secrétaire de l'Office du crédit agricole du Québec, qui traitera le sujet que voici: "Divers aspects du crédit".

Avez-vous des livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir" 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.



Le meilleur placement

LES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-d. et gér. gém. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.